

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE.....	1
▶ Organisation des présidentielles et des législatives	1
▶ La campagne officielle	4
Positionnement des courants politiques	4
Déroulement de la campagne, disparité des moyens, transparence, observation des élections	7
Tentatives de déstabilisation, sécurisation des élections.....	12
▶ Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie	13
▶ Déroulement du scrutin, dépouillement, résultats, bilans	14
DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE	19
▶ Enfance, éducation, santé, esclavage moderne	19
▶ Insécurité	20
▶ Vindictes populaires et lynchages à Nosy Be	21
▶ Peine de mort	25
▶ Gouvernance, justice, amnistie	25
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	26
▶ Exploitation des ressources minières et pétrolières, agrobusiness.....	26
▶ Trafics de bois précieux	27
▶ Divers	29

LA CRISE POLITIQUE

▶ Organisation des présidentielles et des législatives

01/10 - Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, en Afrique du Sud pour trouver des ressources. Elle doit rencontrer Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'UA au sujet des fonds promis par la SADC et l'UA dans le cadre de la sécurisation du processus électoral et examiner la possibilité de mise à disposition d'aéronefs pour acheminer les résultats.

04/10 - Le PNUD organise un atelier d'information pour des élections libres, sécurisées et respectueuses des droits de l'homme à l'intention notamment des forces de l'ordre. Sont associés à cet atelier, l'Office du haut-commissariat aux droits de l'Homme (OHCDH), la CENIT et le Centre des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC).

07/10 - Déploiement des 44 observateurs électoraux de longue durée de l'UE dans les 22 régions. 50 autres vont les rejoindre dans les prochains jours. À entendre, l'espagnole Maria Muñiz, membre du parlement européen, le nombre d'observateurs est « *suffisant* » et « *répond aux critères internationaux* ». Le budget de cette mission s'élèverait à 5 millions d'euros. Ce montant n'est pas prélevé dans la contribution européenne au « *Pacem* », qui s'élève à 17 millions d'euros. L'objectif de la mission ne serait pas de relever les incidents isolés mais d'observer les incidents répétitifs flagrants pouvant influencer le processus électoral. Pour cela, des échanges réguliers entre les missions d'observation internationale (telles que celles de la SADC, de l'UA et de l'OIF) constituent un moyen de recouper les informations. Un rapport préliminaire sera publié 48 heures après le scrutin et sera suivi deux mois plus tard de la publication du rapport final. Sur le

terrain, malgré la situation qui prévaut dans le Sud, la mission a obtenu des garanties de l'Etat malgache pour sa sécurité.

14/0 - Les 300 observateurs de la SADC vont se rendre dans les localités les plus reculées qu'ils auront sélectionnées. La CENIT a décidé de les faire assister par le juriste Jean-Eric Rakotoarisoa. Son rôle « *consiste à les aider dans leur mission, en leur expliquant le contexte politique ou géopolitique à Madagascar, par exemple* », précise Béatrice Atallah. Les observateurs de la SADC publieront un premier communiqué avant le scrutin, pour permettre d'avoir une appréciation sur les conditions dans lesquelles l'élection se déroulera. Le record historique du nombre d'observateurs pour un scrutin malgache sera battu, avec en outre 106 délégués dépêchés par l'UE, 70 par les Etats-Unis (des ressortissants américains implantés à Madagascar), 56 par l'OIF et 16 par la COI. Le Mali annonce l'envoi de 3 observateurs. La CENIT s'attend également à la présence d'environ 5.000 observateurs issus des organisations locales de la société civile. Le plus gros contingent pourrait provenir du KMF-CNOE (lui-même membre du réseau SADC-ESN). D'autres organisations ont fait part de leur intention de contribuer à l'observation indépendante de l'élection, à l'instar du réseau WYLD Madagascar.

Des membres du CDE (Club Développement et Ethique) se demandent si l'objectif de ces observateurs électoraux étrangers n'est pas de s'assurer que le candidat de la communauté internationale soit élu, rapporte *Tananews*.

23/10 - L'ancien président des Comores, Azali Assoumani, président des observateurs de la COI : un choix contesté. Un lecteur de *L'Express* rappelle que le colonel comorien est arrivé au pouvoir suite à un coup d'Etat et que les élections présidentielles comoriennes de 2006 ont mobilisé des forces militaires africaines pour mettre en échec un plan des fraudes électorales massives qui aurait été mis en place par Azali Assoumani et ses collaborateurs. De plus, l'intéressé est président d'honneur du parti comorien CRC qu'il a fondé lorsqu'il était président des Comores et il est actuellement en procès contre le SG de ce parti qu'il a fait évincer. Enfin, Azali Assoumani est candidat aux prochaines élections présidentielles de 2016. Autant de motifs qui n'aurait pas dû conduire la COI à faire ce choix.

18/10 - Les observateurs internationaux en ordre dispersé. La méthodologie appliquée par les observateurs internationaux laisse perplexe. Certaines régions seront abandonnées faute d'une répartition géographique préalable. Jusqu'ici, chaque entité ayant dépêché des observateurs semble prévoir son propre rapport de mission. Aucune éventualité de compte-rendu commun n'a été évoquée. Les représentants de l'UE ont fait état d'une rencontre entre les différentes missions d'observation, tant celles qui sont déjà opérationnelles que celles en cours de déploiement. La rencontre « *a permis de poser les bases des futurs échanges entre les missions, dans le cadre de l'observation du processus électoral* », précise un communiqué, mais il n'y aura pas de rapport conjoint, seulement des échanges d'informations. Les missions d'observation ayant leur propre méthodologie, le risque existe que leur rapport divergent, redoute *L'Express*. L'UE et la SADC se targuent de couvrir toutes les régions mais le ministre namibien a reconnu que les 300 observateurs de la SADC ne couvriront pas tous les bureaux de vote. Les délégués de l'UE ont soutenu que leurs missionnaires seront présents dans les zones enclavées mais les problèmes de sécurité pourraient constituer un obstacle à leur ambition. Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, a émis des réserves quant à l'efficacité de la mission d'observation internationale, notamment celle de l'UE. « *Vu l'importance de l'Union européenne, toute déclaration ultérieure au scrutin faite par ses observateurs aura une influence sur l'opinion et la suite du processus électoral... Reflètera-t-elle au moins la réalité ?* », s'interroge-t-il. Le ministre ajoute, à propos des missionnaires de l'UE : « *Je les ai exhortés à faire preuve d'extrême prudence et de circonspection dans ce qu'ils vont dire dans ce cadre pour que cela n'aille pas générer des conséquences négatives sur le processus de sortie de crise* ». Il doute que les observateurs aient la capacité de se rendre dans les zones réellement enclavées.

Des rapports d'observation connus d'avance ? Pour *Tananews*, « *question existentielle que tout le monde se pose à propos de ces 'Observateurs par ci, observateurs par la' : à quoi vont-ils servir réellement, à part passer quelques jours de vacances à Madagascar aux frais de la princesse ? Mais ils vont tout simplement servir à conclure par un 'Malgré de nombreuses irrégularités observées tout au long de notre mission, ces élections peuvent être considérées dans leur ensemble comme globalement satisfaisantes'* ».

23/10 - Supervision des élections : le « tourisme électoral » fait le bonheur des opérateurs économiques. Les entreprises de location de véhicule ont dû renforcer leur parc automobile afin de répondre aux demandes de la mission d'observation de l'UE, de la SADC et de la COI. Les grands hôtels affichent un taux de réservations exceptionnel¹.

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/98/42/448497/91021724.pdf>

18/10 - L'UE, à travers le projet PACTE, octroie 400.000 euros pour appuyer la participation de la société civile à l'observation des élections. Deux plates-formes bénéficieront de 200.000 euros chacune : la plateforme Fijery Mahitsy, coordonnée par le KMF/KNOE, qui regroupe 5 organisations, et la plateforme SOCLE, dirigée par l'Access Zon'Olombelona. « *Après une formation des observateurs nationaux de court terme et de formateurs de formateurs, ces organisations vont déployer 4.240 observateurs à travers le pays pour fournir une observation systématisée avec des systèmes de transfert des données dynamiques qui permettront d'avoir dans les meilleurs délais un aperçu rationnel du caractère juste, équitable et transparent des scrutins pour les élections présidentielles et législatives* », précise un communiqué.

23/10 - Les observateurs nationaux sont organisés en réseaux et disposent d'un site public de centralisation des observations des citoyens. Le KMF/CNOE, la Croix Rouge malgache, l'ONG Zaha Vato², le Centre de développement Andohatapenaka (CDA) et Liberty 32 sont regroupés dans le réseau Mahitsy Fijery qui déploiera 1.600 observateurs dans les 119 districts. Ce réseau dispose d'un financement de l'UE de 570.000 Ar pour une mission qui doit se poursuivre jusqu'en février 2014. Zaha Vato a créé un site qui permet de centraliser les observations des citoyens sur le déroulement des élections³. Les rapports sont publiés et géo-localisés sur une carte. Les témoignages sont transmis via le site, par mail ou par portable. Un autre réseau, Vohifiraisana, travaille étroitement avec la SADC.

07/10 - Le tangalamena Patrick Zakariasy et les autorités traditionnelles dénoncent la sous-information des électeurs du monde rural et l'insécurité dans le Sud qui risquent de dissuader les populations à se rendre aux urnes. Rares sont les panneaux d'affichage implantés dans les fokontany ruraux. Les électeurs éloignés ne sont informés ni sur les candidats en lice, ni à propos du bulletin unique. Ils déplorent eux aussi le manque de transparence sur les financements de la campagne.

08/10 - A la veille des élections, le premier ministre Omer Beriziky se rend au Japon. Retour prévu le 12 octobre. La presse s'interroge sur les raisons de ce discret déplacement. *La Nation* de demande s'il n'y aurait pas une relation avec le récent voyage du premier ministre dans le Sud-Est au cours duquel il a manifesté son soutien au projet d'exploitation d'ilménite par Mainland Mining, contestée par les communautés locales. La route pour le Japon pourrait comporter une escale à Bangkok ou Guangzhou, où la société chinoise a une représentation.

08/10 - L'opération carte d'identité relancée. 120.000 personnes de 18 ans et plus pourront encore bénéficier de l'opération de délivrance gratuite de carte nationale d'identité. L'opération doit être achevée en 10 jours. Le ministère de l'Intérieur précise que la dernière tranche des crédits destinés à cette opération est déjà entre les mains des 13 chefs des districts concernés.

Les membres des bureaux de vote recrutés par la CENIT sont débauchés par certains candidats qui leur proposent des indemnités plus avantageuses pour devenir leur délégué. Pour compenser cette hémorragie, Béatrice Atallah a demandé l'aide de l'Afrique du Sud. Les candidats à la présidentielle ont besoin de près de 40.000 délégués, pour couvrir l'ensemble des 20.000 bureaux de vote. Ils éprouvent des difficultés à couvrir les besoins et font appel au système de plateformes. Le recrutement des 7 membres du bureau de vote, dont deux suppléants, ne constitue pas une mince affaire. Un chef de Fokontany de la capitale déplore le manque d'enthousiasme des candidats potentiels, certains n'ayant pas encore touché l'indemnité due pour le référendum constitutionnel de novembre 2010.

10/10 - Le chiffre définitif d'électeurs pour la présidentielle est de 7,8 millions, soit 100.000 de plus que le chiffre provisoire avancé il y a près d'un mois. 10.000 doublons ont par ailleurs pu être détectés et retirés de la liste provisoire. Le nombre de bureaux de vote a été légèrement révisé à la baisse. Il sera de 20.001.

11/10 - Le très court délai consacré à la campagne de sensibilisation des électeurs sur l'utilisation du bulletin unique soulève les controverses. La CENIT n'a officiellement commencé cette opération que 15 jours avant l'échéance pour l'ensemble du pays. Pour Serge Zafimahova, membre de la société civile, la CENIT aura à endosser la responsabilité des éventuelles difficultés qui pourraient survenir dans les bureaux de vote.

16/10 – La CENIT se prépare à toutes les éventualités : les électeurs qui n'auront pas reçu leur carte électorale pourront se rendre directement dans les bureaux de vote s'ils sont inscrits sur la liste électorale. Ils devront simplement se munir de leur carte d'identité. Les responsables des Fokontany, avec les agents électoraux, se chargent de la distribution des cartes jusqu'au 24 octobre. Des consignes leur ont été

² Cf. Facebook - <https://www.facebook.com/ZahaVato?ref=stream&filter=1>

³ <https://zahavato.crowdmap.com/>

données pour qu'ils déposent directement les cartes non distribuées au niveau des bureaux de vote, pour que leurs propriétaires puissent les récupérer. Il s'agit d'une solution de secours destinée à prévenir un problème majeur qui pourrait nuire à la bonne marche des opérations.

Une quarantaine d'avocats ont suivi une formation sur le contentieux électoral. C'est un projet initié dans le cadre du Projet d'appui à la crédibilité et la transparence des élections (PACTE), financé par l'UE, en partenariat avec l'Ordre des avocats du barreau de Madagascar. Ces avocats seront amenés à jouer un rôle important comme la constitution des requêtes déposées auprès du juge électoral ou l'élaboration de mémoires de défenses. Six autres formations décentralisées seront organisées en préparation des législatives.

17/10 - Andry Rajoelina convoque une réunion d'urgence pour aborder la question du retard de distribution des cartes électorales et de la sensibilisation à l'usage du bulletin unique. Il convie à cette rencontre le premier ministre et des membres du gouvernement, la CENIT, ainsi que des représentants de l'UE et des Nations Unies. Le communiqué du conseil des ministres fait état « *d'un retard flagrant quant à la distribution par la CENIT de ces documents [les cartes électorales] auprès de leurs titulaires* ». Le conseil a abordé également la question du non-paiement des indemnités des chefs de Fokontany. Il « *constate l'agissement de certains d'entre eux qui s'abstiennent délibérément de distribuer les cartes électorales entre leurs mains, tant que leurs arriérés d'indemnités ne sont pas payés* ». Tous les chefs de Fokontany auraient déjà dû percevoir leurs indemnités pour les trois premiers mois de l'année. C'est le paiement des indemnités à partir d'avril qui devrait intervenir maintenant, mais nombre d'entre eux n'ont même pas encore reçu la première tranche. « *Où est donc passé l'argent Il est normal qu'ils agissent de la sorte, car c'est le dernier moyen de pression qu'ils peuvent utiliser* », confie un responsable du ministère de l'Intérieur. Autre sujet à régler : la situation des hauts fonctionnaires ou des autorités politiques qui sont candidats aux législatives et qui se doivent de démissionner de leurs fonctions.

Le PACTE, qui appuie 16 membres de la société civile dans le cadre de la sensibilisation électorale sur le bulletin unique, regroupant une centaine de sensibilisateurs sur 117 districts, est loin d'être suffisant à lui seul pour assurer l'éducation électorale. La plate-forme nationale des organisations de la société civile (PFNOSCM) avait déjà lancé une alerte sur le sujet et appelé à une coordination des activités, laquelle n'a jamais vu le jour.

18/10 - À J-7 de la date fatidique tout ne semble au point quant à l'organisation de l'élection présidentielle, écrit *L'Express*. La CENIT se mobilise pour rattraper toutes les anomalies constatées après l'arrêtage final de la liste électorale. Le toilettage de l'ancienne liste n'aurait pas été effectué correctement. La nouvelle liste comporterait encore des électeurs décédés et des électeurs fantômes. Le chiffre de 7,8 millions d'électeurs avancé par la CENIT risque ainsi d'être faussé et de fausser les calculs et les estimations. La faute en serait imputable aux agents recenseurs, lesquels se sont facilités la tâche en optant pour un recensement virtuel. Ils ne se seraient jamais rendus dans certains quartiers. Il aura suffi que des adversaires de l'élection les payent un peu plus que la bouchée de pain offerte par la CENIT pour qu'ils bâclent leur travail. Quand certaines personnalités affirment avec assurance qu'il y aura des troubles si l'on s'obstine à tenir l'élection, elles parlent visiblement en toute connaissance de cause, estime le quotidien qui écrit encore : « *Une course contre la montre est engagée pour sauver ce qui peut encore l'être, mais les dégâts sont déjà assez importants et risquent de conforter ceux qui n'ont jamais cru à une élection crédible, libre et transparente* ».

28/10 - Violence et incidents électoraux sous surveillance. Le PNUD à travers le projet d'appui au cycle électoral, l'EISA; le Haut-Commissariat des droits de l'homme et la CENIT a mis en place depuis le 24 octobre un centre de coordination des opérations de monitoring des violences et conflits électoraux. Ce centre va œuvrer avec les forces de l'ordre, la CENIT et la société civile, et permettra la mise au point d'une base de données et d'une cartographie des incidents électoraux.

► La campagne officielle

Positionnement des courants politiques

01/10 - Andry Rajoelina déclare qu'il n'a pas de candidat et ne soutient aucun des 33 en lice. L'ancien premier ministre Camille Vital, l'ancien PDS d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy et l'ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, devront donc se départager au 1^{er} tour. Le congrès du parti présidentiel avait fait le choix d'Edgard Razafindravahy au détriment de Camille Vital. Par la suite, Hery Rajaonarimampianina était apparu comme le favori d'Andry Rajoelina ou du moins le candidat officieux du « *fanjaka-na* » [pouvoir]. Après une nouvelle réunion du parti TGV, il a été annoncé que le parti soutiendrait deux candidats, Edgard Razafindravahy et Hery Rajaonarimampianina. Andry Rajoelina se démarque donc des positions adoptées par le parti qu'il a fondé. « *Ce qui est sûr, c'est qu'un des candidats au deuxième tour sera issu de notre mouvance* » a-t-il indiqué au micro de RFI.

Pour *La Gazette*, il ne fait aucun doute que Hery Rajaonarimampianina est le candidat officieux du pouvoir. Sa puissance financière et logistique résulterait du soutien de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga. Le jet privé de la compagnie TOA de Mamy Ravatomanga est l'un des avions qu'utilise Hery Rajaonarimampianina dans ses déplacements. Ce serait grâce à l'amitié du PDG du groupe SODIAT et du président de la Transition que Hery Rajaonarimampianina aurait été nommé ministre des Finances et du Budget en 2009. Andry Rajoelina espère pouvoir compter sur Hery Rajaonarimampianina pour garder le secret sur sa gestion financière ces 5 ans de transition, conclut le quotidien.

22/10 - RFI rappelle que le candidat officieux du pouvoir, l'expert-comptable Hery Rajaonarimampianina, issu de la haute société merina, a tenu à bout de bras l'économie de son pays confrontée à l'une de ses crises les plus graves depuis l'indépendance. Sa rigueur et son professionnalisme lui ont valu les éloges des instances internationales. Entré tardivement dans la course, l'ancien ministre des Finances a rattrapé son retard grâce aux réseaux politiques et économiques de son mentor. Il jouit notamment du soutien financier du puissant groupe Sodiati dirigé par Mamy Ravatomanga, patron proche du régime de Transition. Son staff de campagne est composé de professionnels de la communication qui lui ont permis d'occuper le terrain dans les médias publics au grand dam des autres concurrents. Grâce à son trésor de guerre de quelque 43 millions de dollars, considéré comme le budget de campagne le plus élevé, le candidat a réussi à installer ses relais à travers toute de l'île. Pour RFI, ses professions de foi quasi-incantatoires ne suffiront peut-être pas pour garantir sa présence au deuxième tour. La proximité de l'ancien ministre avec la HAT est à la fois un atout et une faiblesse. Ses adversaires rappellent qu'en tant que grand argentier tout au long de cette période de transition, il n'aurait pas pu ne pas connaître les scandales financiers qui ont secoué le régime depuis son installation. Aux yeux de nombreux Malgaches, les ressources illimitées des candidats proches du gouvernement transitoire proviennent en partie des trafics illégaux dans lesquels l'entourage d'Andry Rajoelina a été impliqué.

01/10 - Andry Rajoelina n'écarte pas la possibilité de devenir premier ministre après les élections: Dans un entretien accordé à RFI et des médias étrangers, il déclare : « *Ce n'est pas encore à l'ordre du jour actuellement. Je ne n'exclus pas non plus, mais j'observe* ». Si l'on se réfère à la Constitution, une majorité de siège à la Chambre basse permettrait effectivement à Andry Rajoelina d'exercer les fonctions de premier ministre. Sa plateforme mise en place pour les législatives pourrait lui assurer cette majorité et l'autoriser à adopter un « *scénario à la Vladimir Poutine* ».

07/10 - Les partis politiques abandonnent pour la plupart la course aux législatives au profit des groupements ou des « indépendants ». Le manque de visibilité sur l'échiquier politique risque de s'en trouver accru. À la lecture de la liste partielle des candidats aux législatives publiée par la CENIT, les candidats proposés au nom des partis sont presque inexistantes. Plusieurs candidats à la présidentielle ne semblent pas non plus disposer d'une liste propre à la députation. « *Les partis politiques sont encore mal perçus auprès de l'opinion. C'est pourquoi plusieurs candidats préfèrent se présenter sous les couleurs indépendantes* », analyse un leader politique. Jean-Eric Rakotoarisoa, enseignant de droit constitutionnel, juge que cette tendance « *signifie que les formations politiques ne font pas leur travail* ». Il estime que la Constitution aurait dû limiter la possibilité de se présenter en indépendant, pour prévenir le risque d'avoir un parlement « *à géométrie variable* ». Les marchandages entre candidats à la présidentielle du deuxième tour et les « *indépendants* » risquent de faire rage. « *Tout cela est source de corruption* », prévient l'universitaire.

08/10 - Mouvances Rajoelina et Ravalomanana : le schéma Medvedev-Poutine se précise. Du côté de la mouvance Ravalomanana, *La Gazette* est convaincue qu'un accord a été conclu en cas d'élection de Jean-Louis Robinson mais on ignore qui du couple Ravalomanana intégrera le gouvernement, si tant est que Marc Ravalomanana puisse rentrer au pays après la présidentielle. Andry Rajoelina quant à lui, s'est impliqué dans le choix des candidats aux législatives, qui se présenteront sous les couleurs de la coalition des alliés d'Andry Rajoelina. Le président de la Transition pourrait de ce fait disposer d'une majorité qui lui serait acquise pour briguer la primature. Le seul obstacle à ce schéma est le principe non écrit de l'équilibre régional, rappelle *Midi* : si le président vient des Hautes Terres, le premier ministre doit être une personnalité issue d'une région côtière. Si l'un des poulains de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina est élu, le futur chef du gouvernement devrait donc être un côtier. Mais la présidentielle n'est pas la seule à mettre en concurrence les deux hommes. La course à la mairie de la capitale est un autre combat à mener pour les deux protagonistes, eux-mêmes anciens premiers magistrats de la ville d'Antananarivo. Ils ne pourront pas s'affronter directement pour ce poste mais ils auront certainement des candidats à soutenir.

10/10 - Le plan de sortie de crise de Didier Ratsiraka, longtemps annoncé, enfin dévoilé. 2 milliards de dollars par an sur 5 ans de la part de ses « *amis* » - groupes d'investisseurs - en plus de 250.000 tonnes de riz, 50.000 tonnes d'huile et 50.000 tonnes d'autres PPN. C'est plus que les 350 véhicules tout terrain offerts par les « *amis* » du candidat Camille Vital. « *Grâce à ces investissements, nous pourront créer jusqu'à 1,5 million d'emplois, augmenter de 40% le salaire des fonctionnaires et la pension des retraités* », a-t-il fait va-

loir. Tout cela serait mis en œuvre dès le mois de novembre si les Malgaches prenaient la peine de se mettre autour d'une table pour un dialogue au sommet élargi à toutes les composantes de la nation, annonce-t-il. Le climat de paix et de stabilité propice aux investisseurs passe pour lui par cette rencontre élargie. Didier Ratsiraka fustige la tenue prochaine de l'élection présidentielle, qu'il juge illégale et ne pouvant offrir au pays qu'un président mal élu et une nouvelle crise. « *J'ai conscience de la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui, en ces heures sombres de notre histoire* », conclut-t-il. L'ancien président votera pour l'ensemble des 33 candidats. Une manière de dire qu'il n'a pas de « *poulain* ». Il a lancé une pique à l'endroit de ceux qui sont tentés de porter la couleur de l'Arema, en disant qu'il ne peut y avoir deux jumeaux de pères différents. Une manière de dire qu'il est le seul décideur du chemin à suivre pour le parti qu'il a créé. Pour certains observateurs, ce marchandage fait appel à des sources de financement parallèles et opaques, comme le pays en a déjà connues du temps de Zafy Albert. L'identité des généreux investisseurs ne serait révélée que lorsque toutes les conditions auront été remplies. « *Ce sont des fonds extra-propres* », a simplement tenu à rassurer Didier Ratsiraka. « *Des promesses qui font saliver les plus crédules. Côté transparence, il est bien comme tous les autres* », note *L'Express*, qui ajoute : « *Quand il affirme mordicus que l'élection n'est pas une fin en soi, que des troubles risquent de secouer le pays au lendemain du 25 octobre, il faut le prendre au sérieux* ». L'homme fascine toujours par sa maîtrise du verbe et son charisme, remarque *RFI*. Mais selon l'universitaire Jean-Eric Rakotoarisoa, « *Didier Ratsiraka se fait des illusions sur son influence sur la population* ».

Les déclarations de Didier Ratsiraka, qui se déclare opposé aux élections, irritent le corps diplomatique. Le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Allemagne a exprimé publiquement ses inquiétudes, partagées par ses collègues. Ulrich Hochschild s'en est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Andriatiana. Ce dernier « exige de tous les acteurs concernés, de prendre les mesures nécessaires pour que la population malagasy puisse passer aux scrutins dans une ambiance pacifique, sans pour autant écarter d'éventuelles formations de foyers de tension ».

Le mouvement religieux HMF, animé par des pasteurs du FFKM, déclare publiquement son soutien au candidat Jean-Louis Robinson. « *Nous allons tourner la page de l'histoire. Il est temps de sanctionner ces personnes qui ont volé les richesses de notre pays depuis le coup d'Etat de 2009* », a-t-il lancé devant la presse. Il s'en prend directement à la présidente de la CENIT, Béatrice Attalah, dont ils mettent en cause l'impartialité, ayant été conseillère de l'un des candidats en lice. Le HMF va jusqu'à demander sa démission. L'intéressée réplique qu'elle a remis sa lettre de démission en tant que conseillère technique non permanente deux jours après son élection à son poste à la CENIT. Les dirigeants religieux se disent prêts à descendre dans la rue en cas des fraudes électorales.

16/10 - « Francophile proche du Parti socialiste français, Jean-Louis Robinson est le candidat soutenu par le francophobe Marc Ravalomanana », écrit *la LOI*, qui pointe ce « *grand écart idéologique* ». Sur le plan économique, en outre, « *Marc Ravalomanana est partisan des thèses économiques ultralibérales et a plutôt eu un comportement de prédateur lorsqu'il était au pouvoir. A priori donc, il se trouve aux antipodes du docteur Robinson, qui a longtemps vécu en France où il a fait des études supérieures. (...) Selon nos informations, Robinson était en France un sympathisant du PS et a même réactivé sa carte de membre du parti gouvernemental français il y a quelques mois* ». Selon certaines sources, le candidat, métis franco-sino-malgache, posséderait la double nationalité franco-malgache.

La priorité du candidat est désormais de réintégrer l'AGOA, dont Madagascar a été exclu suite au coup d'Etat. L'évocation de ce dispositif en pleine campagne électorale suggère le retour de la diplomatie américaine dans le « *grand jeu* » malgache où intérêts anglophones et intérêts francophones sont depuis belle lurette les véritables adversaires. Ces rivalités économiques, plus que des rivalités de personnes, risquent de déterminer l'issue de la compétition électorale, juge *RFI*.

15/10 - La primature, devenue enjeu principal entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina ? Le Dr Jean-Louis Robinson, candidat soutenu par le parti Avana et la mouvance Ravalomanana, affirme qu'il désignera Lalao Ravalomanana à la tête du gouvernement s'il est élu. De son côté, Hery Rajaonarimampianina, candidat officieux du pouvoir, annonce : « *Si je suis élu président, Andry Rajoelina sera mon premier ministre* ». La compétition entre les deux rivaux de 2009 semble donc s'être déjà transposée sur la conquête du palais de Mahazoarivo. Encore faudra-t-il franchir l'écueil des reports de voix lors d'un probable deuxième tour de la présidentielle et s'assurer de disposer d'une majorité parlementaire suffisante pour désigner un premier ministre, ce qui n'est pas acquis compte tenu des divisions internes à chacun des deux camps et de la prépondérance de candidats « *indépendants* » aux législatives.

17/10 - Le premier ministre Omer Beriziky s'alarme de l'annonce de Jean-Louis Robinson de désigner Lalao Ravalomanana à la primature s'il est élu. Selon lui, l'équilibre éthique non écrit en vigueur depuis les débuts de la Ière République ne serait pas respecté. *Tananews* fait remarquer que selon le résultat de

l'enquête Afrobaromètre 2013, 15% des Malgaches reconnaissent que les conflits politiques ou ethniques sont en frein au développement du pays.

Le président du parti Tambahra, Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa, conteste la tenue des élections sans réconciliation préalable et l'avènement de la IV^{ème} République. Pour lui, il en résultera la continuité de l'administration du pays par une minorité qui profite des richesses nationales : pierres et précieux, ilménite, pétrole... Organiser ces élections et y participer signifie, dit-il, qu'il y a complicité avec les « *colonisateurs* » Participer au processus, c'est, dit-il, encourager l'impunité, la mainmise sur la justice et la mise aux enchères des ressources nationales.

24/10 - Le candidat Hery Rajaonarimampianina promet de tenter de récupérer les Iles Eparses. « *Cela fait dix ans que Madagascar se bat pour avoir ces îles. Elles contiennent beaucoup de richesses, d'où la difficulté de les récupérer* », a-t-il déclaré dans une allocution télévisée. Madagascar revendique les quatre Iles Eparses (sur cinq) situées dans le Canal du Mozambique, à l'ouest de ses côtes : Bassas da India, Europa, les Iles Glorieuses et Juan de Nova. Rattachées aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), les Iles Eparses ne sont pas habitées en permanence. Elles sont occupées par quelques militaires et des scientifiques qui s'y relaient. Leur zone économique exclusive, extrêmement vaste et riche en poissons, pourrait notamment contenir des hydrocarbures.

Déroulement de la campagne, disparité des moyens, transparence, observation des élections

01/10 - L'association catholique « Justice et Paix » réclame la transparence dans le financement de la campagne des candidats. Elle s'inquiète du montant des sommes que plusieurs d'entre eux engloutissent. La débauche de moyens de persuasion et d'attraction et le volume des ressources humaines et financières mobilisées laisse l'organisation perplexe et l'oblige, dit-elle, à alerter l'opinion. L'association mobilise les commissions épiscopales des diocèses pour mettre en place un dispositif d'observations des élections.

« **Ne vous laissez pas influencer par les distributions d'argent ou de tee-shirts** », lance le leader de la **Plateforme Nationale des Jeunes (PNJ) Mazava**. Sylvain Rabetsaroana s'indigne des agissements des politiciens qui ne lésinent pas sur les moyens pour acheter la voix des électeurs. Le candidat affirme qu'il faut changer de mentalité et arrêter de quémander car selon lui « *malgré la pauvreté du peuple, le pays, lui, est riche* ». Il ajoute que « *c'est à cause de la cupidité des dirigeants que les malgaches sont devenus des mendiants* ». « *S'ajoute à cela leur incompétence* », a-t-il poursuivi.

Saraha Georget Rabeharisoa, candidate du parti Vert, dénonce les quelques candidats qui cherchent à duper la population en offrant des « cadeaux », voire en distribuant de l'argent. Une ancienne et mauvaise pratique qu'il faut abandonner, affirme-t-elle. « *Un candidat qui distribue de l'argent comme moyen de persuader les autres à voter pour lui n'est qu'un lâche. Non seulement il profite de la pauvreté de ses concitoyens pour se faire élire, mais c'est surtout la preuve qu'il n'a aucun programme pour pouvoir convaincre l'électorat. De ce fait, il n'y aura jamais de changement si un tel candidat venait à accéder au pouvoir* », conclut-elle.

La coordination des organisations de la société civile en vue de l'observation électorale revendiquée par le CCOC ne bénéficie pas du soutien des autres organisations. « *La coordination de la société civile dans le cadre des élections existe actuellement dans le cadre du projet PACTE* », rappelle Patricia Raha-risoamalala, secrétaire général du KMF/CNOE. Ce projet pilote déjà deux consortiums d'organisations de la société civile, qui réunissent une dizaine de partenaires. Le CCOC, pour sa part, veut créer une plateforme nationale indépendante des organisations mises en place par les bailleurs de fond. Il souhaite remettre sur pied le schéma du consortium des observateurs de la présidentielle de 2001, dans lequel le FFKM, Justice et Paix et le KMF/CNOE ont travaillé de manière coordonnée.

01/10 - 14 organisations de la société civile, appuyées par la Friedrich-Ebert-Stiftung, ont élaboré un questionnaire adressé à l'ensemble des candidats pour recueillir leurs propositions sur un certain nombre de thèmes majeurs pour l'avenir du pays⁴. Chacune des 20 questions posées est précédée d'un bref diagnostic de la situation. Les questions abordées : *Quelles seront vos priorités pour redresser le secteur de l'éducation ? Quelles réformes apporterez-vous dans le domaine politique afin de restaurer la confiance (participation) de la population et impliquer les parties prenantes ? Quand et comment justifierez-vous la nécessité de réglementer le financement des campagnes électorales ? Quelles réformes pensez-vous être la priorité pour améliorer la gouvernance ? Dans quelle mesure allez-vous concilier mondialisation et*

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/40/01/448497/90270956.pdf>

souveraineté nationale ? Comment redéfinirez-vous la politique étrangère pour embellir l'image de la Grande Île et pour que nos relations avec l'extérieur soient un levier de développement ? Quelle stratégie adopterez-vous pour éradiquer la prolifération des armes de guerre et rétablir un climat de sécurité ? Quelle est votre stratégie pour l'intégration des jeunes dans la vie économique ? Comment pensez-vous aborder les problèmes de pauvreté, d'emploi et de protection sociale ? Quel est votre agenda pour la mise en place de la Haute Cour de Justice ? Que proposez-vous pour la maîtrise de la mer et de ses ressources ? Quels seront vos engagements pour que les personnes en situation de handicap soient aussi acteurs à part entière dans le développement ? Quelle politique adopteriez-vous pour l'application du développement territorial participatif intégré en milieu rural ? Quelles directives prendrez-vous pour assainir les secteurs les plus corrompus de l'administration ? Quelles mesures allez-vous prendre à l'encontre des enjeux mondiaux actuels ? Quel est votre point de vue sur la société civile actuelle et quelle sera la place que vous allez lui accorder au cours des 5 ans à venir ? Que proposez-vous pour intégrer le genre dans la vie politique et le développement socio-économique ? Quelles attributions allez-vous donner au ministère chargé des Droits humains ? Comment allez-vous garantir l'indépendance et la durabilité énergétique de Madagascar ? Les réponses seront publiées dans les médias. Au 18 octobre, seuls deux d'entre eux auraient répondu.

02/10 - 350 véhicules 4x4 destinés à la campagne de Camille Vital bloqués au port de Toamasina. Le candidat a convié la presse pour révéler l'affaire et dénoncer un tel comportement à son encontre. Les véhicules lui auraient été offerts par un « ami » convaincu de son programme fondé sur le rétablissement rapide de la sécurité dans le pays. D'après Camille Vital, ce n'est qu'une partie des dons de cet « ami » et il est prêt si besoin est, à en dire davantage devant les enquêteurs. D'ailleurs ajoute-t-il, et comme convenu avec ce bailleur étranger, qu'il soit élu ou non, ces véhicules reviendront après les élections aux forces de l'ordre pour qu'elles puissent assumer pleinement leurs fonctions. Selon *Midi*, le candidat bénéficierait également de 2 hélicoptères de la part de son généreux sponsor. Il aurait reçu également 16 tonnes de tee-shirts. En réponse aux questions relatives à l'identité et la nationalité de cet « ami », Camille Vital demande que les autres candidats révèlent eux aussi qui sont leurs bailleurs de fonds. Il assure que les fonds qu'il utilise ne proviennent ni de la Banque centrale, ni de la Jirama, ni d'Air Madagascar, ni du bois de rose, ni du Trésor public, ni de la BNI-Madagascar, toutes entités soupçonnées d'être impliquées dans des opérations de financement des candidats. Cette affaire ravive le débat sur les sources de financement de la campagne. Les véhicules entreraient-ils finalement en franchise totale du fait qu'ils sont destinés aux forces de l'ordre ? *Tribune* s'interroge : « Quel bienfaiteur étranger pourrait-il être pour se soucier de la sécurité ou de la manière d'assurer la sécurité des populations et équiper ainsi les forces de l'ordre ? La présence dans le staff du candidat Camille Vital de personnalités proches de certains milieux miniers y est-elle pour quelque chose ? On ne peut non plus écarter l'idée insinuée (...) selon laquelle ces importations étaient conclues avant que d'autres concurrents directs de Camille Vital ne surgissent pour lui ravir le qualificatif de 'candidat du fanjakana'. (...) Le don est surprenant et amène à réfléchir sérieusement sur la politique sécuritaire du pays. (...) La révélation de Camille Vital conforte en tout cas, les positions des critiques nationalistes qui ont toujours dénoncé l'ingérence étrangère et la collusion entre l'étranger et des nationaux dans la gestion du pays et de ses ressources ». L'édito de *Tribune* ajoute : « Le prix sur Internet d'un Hyundai Santa Fe est de 40.000 à 45.000 euros, celui d'une Nissan Pick Up Navara de 25.000 à 45.000. Sur la base de l'hypothèse basse, voilà donc un « petit cadeau » de 32 milliards Ar. On peut se poser la question : en échange de quoi ? Comment ces candidats, ou ces sponsors de candidats, comptent-ils rentabiliser leurs investissements faramineux de la campagne électorale ? ».

Des diplomates ont indiqué que les autorités chercheraient à saisir ces véhicules tout-terrain pour transaction frauduleuse. Certains proches de la présidence croyaient que Camille Vital n'arriverait pas à se maintenir dans la course à la présidentielle après les multiples défections enregistrées dans son camp, entre autres celles de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga ou de Harry Laurent Raha-jason, ministre de la Communication, au profit de Hery Rajaonarimampianina. Mais le général est arrivé à gagner la confiance de partenaires étrangers... La guerre serait donc ouverte entre Camille Vital et les proches d'Andry Rajoelina, constate *La Gazette*.

Tananews met en doute la réalité de cette affaire : les véhicules en attente de dédouanement seraient destinés au projet Ambatovy. Le site accuse Camille Vital de vouloir faire du « buzz » autour de sa candidature. L'ancien premier ministre affirme être prêt à faire l'objet d'une enquête sur la nature et les origines de ses fonds de campagne. Sauf qu'il sait pertinemment, rappelle *L'Express*, qu'aucune organisation n'est habilitée à mener cette enquête à moins d'une déclaration d'opérations suspectes émanant d'un établissement financier. Et comme jusqu'ici, les établissements financiers habilités à saisir la SAMIFIN ne sont pas aussi coopératifs que l'opinion l'aurait souhaité, il faudrait sans doute attendre longtemps avant que l'origine des fonds qui ont permis l'achat des 350 4x4 ne fasse l'objet d'investigations sérieuses ...

03/10 - La douane dément les déclarations de Camille Vital selon lesquelles il serait le propriétaire des 350 véhicules bloqués au port de Toamasina. Elle n'a pas souhaité révéler le nom du propriétaire mais affirme que le général n'est pas le destinataire de ces véhicules.

17/10 - Après les 350 4x4 de Camille Vital qui ne sont toujours pas sorties du port de Toamasina, ce sont des dizaines de tonnes de t-shirts du candidat qui sont bloqués à la douane de l'aéroport d'Ivato. Deux autres candidats, le professeur Alain Tehindrazanarivelo et Hajo Andrinanainarivelo, auraient été eux aussi victimes de ce genre de blocage. Le SAMIFIN, qui suspecte des financements occultes, aurait envoyé une note au receveur des douanes d'Ivato pour lui donner ordre de bloquer la marchandise. Camille Vital affirme qu'ils sont nombreux les candidats qui ont fait confectionner leurs tee-shirts par la même entreprise chinoise mais qu'il est le seul à avoir été inquiété. Des matériaux électoraux de Pierrot Rajoanarivelo seraient également bloqués au port de Toamasina, selon *La Gazette*.

« *Un candidat qui se lamente d'être harcelé alors qu'il ne veut pas payer les taxes douanières pour ses 4x4 et ses t-shirt. Voilà un futur président qui revendique un passe-droit. C'est bon signe pour la bonne gouvernance* », s'insurge *L'Express*. Certaines versions font état de « *l'évaporation* » de quelques 320 milliards Ar.

18/10 - Camille Vital, s'est rendu à l'aéroport d'Ivato pour s'enquérir des motifs du blocage de ses t-shirts par la douane. On lui a répondu que c'est un rapport du SAMIFIN qui est à l'origine de l'affaire, ce qui laisse supposer que l'origine des fonds utilisés pour l'acquisition de ces produits est douteuse. « *Qu'on ouvre une enquête pour que l'on sache s'il s'agit d'argent sale ou non* », a tonné le candidat, qui laisse entendre que ses concurrents ont pu bénéficier en toute impunité de financements occultes. Camille Vital défend néanmoins la tenue des élections, même si certains manifestent encore l'intention de trouver des prétextes pour provoquer une décision de report.

Pour les 350 voitures, si Camille Vital a toujours soutenu qu'il s'agissait d'un don d'un partenaire étranger, Jean-Claude Razaranaina, directeur du SAMIFIN, affirme qu'elles ont été achetées 7.750 dollars l'unité, selon les factures incluses dans le bordereau de suivi de la cargaison. Un prix dérisoire qui a éveillé les soupçons de la société Gasy Net, en charge de l'estimation des produits d'importation, tout comme l'absence de transparence sur la marque des véhicules. L'absence de domiciliation bancaire dans les transactions a laissé croire à un blanchiment d'argent. « *La provenance de l'argent alloué à l'achat des voitures ainsi qu'aux taxes douanières n'est pas claire* », souligne Jean-Claude Razaranaina. C'est presque le même scénario pour les 800.000 t-shirts bloqués à l'aéroport d'Ivato. Camille Vital soutient qu'il s'agit également de dons mais le SAMIFIN a décelé des irrégularités. D'abord la loi interdit le don d'une société à une autre, ce qui est pourtant le cas avec l'envoi d'une société chinoise à une société malgache. Ensuite, une donation ne doit pas comporter une facture et des prix. Or, une facture a été établie, avec un prix unitaire des t-shirts dérisoire (0,35 dollar) ainsi que des frais de port tout aussi faibles (167.640 dollars). « *La valeur de la cargaison a été réévaluée par la société Gasy Net. Il appartient au propriétaire de la marchandise de demander à la douane la procédure à suivre pour faire sortir ses biens* », a précisé le DG. Reste à connaître la contrepartie de cette manne venant d'un philanthrope chinois. Etant donné que le directeur de campagne de Camille Vital est l'ancien ministre des Mines, l'éventualité d'un contrat minier ne serait pas à exclure, selon certains analystes.

23/10 - Une partie des t-shirts de l'ancien premier ministre a été de nouveau bloquée à Ivato, affirme La Gazette. Cette fois-ci, ce sont les gendarmes qui ont pris le relais des douaniers après que l'équipe du général s'est acquittée des taxes et droits de douanes dont le montant a doublé. Le budget disponible n'aurait permis de régler que 400.000 pièces sur les 850.000 importées. Mais au moment de l'enlèvement des conteneurs, seuls 170 000 auraient pu être effectivement sorties des dépôts. Selon le service des douanes, le DG du SAMIFIN aurait donné l'ordre de tout bloquer, sans fournir de motif, ce dont se défend l'intéressé.

A une demi-journée de la fin de la campagne les t-shirts du candidat Vital ont été débloqués et remis à leur destinataire.

25/10 - Pour la LOI, le généreux donateur pourrait être le China International Fund (CIF), société basée à Hongkong et liée à la China Sonangol (alliance de capitaux chinois avec la société d'Etat angolaise). Car lorsque Camille Vital était premier ministre, un accord avait été conclu début 2011 entre le CIF et le gouvernement malgache prévoyant la création d'une joint-venture, l'octroi de permis miniers et l'envoi de véhicules civils pour l'Etat. Ce deal avait été passé par Hery Rajaonarimampianina alors ministre des Finances, via l'intermédiaire du ministre des Mines de l'époque, Mamy Ratovomalala, lequel est aujourd'hui, le directeur de campagne de Camille Vital.

12/10 - Camille Vital reçoit le soutien de Fidèle Razara Pierre de Free FM, station contestataire qui a eu maille à partir avec le régime de Transition. « *Camille Vital est un candidat qui désire le changement, mais qui est actuellement la cible de diverses tracasseries de la part du pouvoir* », a-t-il précisé. Pour l'association Masah qu'il préside, le général en retraite est le seul à pouvoir rétablir la sécurité dans le pays.

17/10 - L'Association des victimes et familles des victimes du carnage du 7 février 2009 (AV7) est aux côtés du candidat Camille Vital. Un choix motivé par la teneur de son projet de société qui consiste en l'endigement du fléau de l'insécurité.

21/10 - Edgard Razafindravahy, ex-PDS d'Antananarivo, dénonce les entraves à sa campagne. Il a dû renoncer au dernier moment à un meeting organisé au stade de Mahamisana. « *Plus la période de la propagande avance, plus les croche-pieds contre les candidats considérés comme majeurs sur la liste des présidentiables se font fréquents* », déplore *L'Express*, qui soutient ouvertement l'ex-PDS. « *Je suis quelque peu désemparé, car certains brandissent la menace d'une disqualification si je m'en tiens à mon intention de tenir ce meeting* », a déclaré le candidat. « *Ils ont peur de nous* », a-t-il ajouté. Durant sa campagne, l'ancien PDS aurait déjà été victime de manœuvres douteuses, visant à l'empêcher de rencontrer la population.

19/10 - Seules quatre formations politiques qui présentent des candidats à la présidentielle ont ouvert un compte bancaire, déplore le directeur du SAMIFIN. La loi sur le financement de la campagne existe mais elle est vague et non contraignante car aucune sanction n'est prévue à l'endroit de ceux qui ne l'observent pas. Les formations disposant d'un compte sont le parti Ame (dont le candidat est Clément Ravalosoaona), le parti Vert (Sarah Rabearisoa Georget), le parti Enina (Alain Djacoba Tehindrazanarivelo) et le parti MTS (Roland Ratsiraka). Tous les candidats disposent d'un compte bancaire personnel mais les mouvements qu'ils enregistrent ne traduisent pas les flux financiers utilisés pour leur campagne. Le DG du SAMIFIN affirme que le candidat Camille Vital n'est l'objet d'aucune décision de blocage de la part de ses services mais les deux sociétés concernées par les procédures d'importation sont suspectées d'avoir produit des documents qui ne correspondent pas à la réalité ni à la réglementation. Il déclare n'avoir reçu aucune information financière douteuse sur aucun des candidats.

02/10 - Aucun candidat n'a expressément effectué de déclaration de patrimoine auprès du Bianco selon son directeur général qui réagit aux multiples appels des observateurs et de la presse qui pointent du doigt la débauche de moyens mis en œuvre par certains candidats. Il note que la déclaration de patrimoine, composante du dossier déposé à la CES, ne peut servir de base à une évaluation des dépenses de campagne d'un candidat car nombreux sont ceux qui sont soutenus financièrement depuis des pays étrangers. Le Bianco n'a pas le droit de geler les fonds ou l'argent d'un candidat, souligne-t-il, car il n'y a aucune loi qui régisse la déclaration de patrimoine.

20/10 - « Haro sur les milliards de la campagne électorale des candidats de la Transition », titre Madonline. Le ministre des Finances et du Budget sortant fait l'objet de plus en plus de railleries de la part de ses adversaires. Et pourtant, c'est l'ancien premier ministre Camille Vital qui est le seul à avoir été arrêté dans son élan pour cause de suspicion de blanchiment d'argent. Au fil de la campagne, le fossé se creuse entre les prétendants riches et puissants et les candidats qui ne disposent que de leur pouvoir de persuasion. Les observateurs s'interrogent sur la provenance de ce fonds de campagne vertigineux. L'ancien ministre des Finances peut compter sur ses amis les nouveaux riches de la Transition. Il aurait même réussi à débaucher quelques-uns des bailleurs de fonds de l'ancien premier ministre Camille Vital. Le coup d'arrêt dont a été victime ce dernier proviendrait-il de son adversaire ? L'ancien ministre des Finances et du Budget aurait-il pu influencer les services douaniers ? Le SAMIFIN dégage toute responsabilité mais reconnaît avoir été saisi pour enquêter sur ce dossier.

17/10 - Tentative de fraude et d'achat du vote des électeurs ? Au cours de sa campagne dans la région Sofia, le candidat du MDM, Pierrot Rajaonarivelo, a affirmé que « *des lots de bulletins uniques circuleraient sous le manteau dans le but inavoué de faire porter des exemplaires déjà cochés aux électeurs qui recevraient alors une contrepartie* ». Une personnalité proche du régime serait derrière cette manœuvre visant à acheter les suffrages des électeurs, rapporte *Midi*. La CENIT réplique que ces rumeurs sont infondées et des dispositifs techniques permettent de déjouer de telles tentatives.

18/10 - Depuis plusieurs semaines, des rumeurs font état de l'importation massive d'urnes et de bulletins uniques semblables à ceux utilisés par la CENIT, rapporte *La Gazette*. Des bulletins uniques préalablement importés par un candidat proche du pouvoir seraient acheminés sur l'ensemble du territoire. La caractéristique de ce bulletin par rapport à celui de la CENIT est qu'il est déjà coché. La distribution aux électeurs serait en cours. Ce sont ces bulletins qu'ils devront insérer dans l'urne moyennant une « *récompense* » accordée à la sortie du bureau de vote, à condition de pouvoir remettre le bulletin vierge non utilisé. Durant tous les scrutins qui ont eu lieu à Madagascar, certains politiques déjà ont utilisé cette technique consistant à acheter les bulletins que l'électeur n'a pas insérés dans l'urne. Le même principe serait une nouvelle fois mise à profit.

17/10 - Le médiateur de la SADC, Joaquim Chissano, présent à Madagascar jusqu'au scrutin du 25 octobre. Il est accompagné par le Dr Leonardo Simao et deux conseillers. Face aux inquiétudes qui

s'expriment sur la tenue du scrutin, Joaquim Chissano a souligné qu'il n'est plus temps de remettre en cause le calendrier électoral et que tout le monde doit concentrer ses efforts sur l'organisation d'une élection transparente, libre, crédible et acceptée par tous. Selon *Midi*, l'atmosphère commence à être tendue. Certains partisans des candidats s'adonneraient à des actes d'intimidation et de déstabilisation à l'encontre d'autres concurrents. On parle de « *sabotage* » d'hélicoptère (celui de la candidate « *Verte* » à Antsohihy) et d'incendie de QG, sans parler des graffitis aux slogans diffamatoires et violents qui couvrent les murs de la capitale. « *A l'allure où vont les choses, la probabilité d'une crise postélectorale est évidente. Il sera sans doute difficile pour les perdants d'admettre leur défaite* », écrit *La Nation*. Les foules rassemblées lors des meetings de certains « *gros* » candidats peuvent par la suite constituer un prétexte pour refuser le verdict des urnes, redoute-t-on. Le médiateur mozambicain se dit cependant particulièrement satisfait de l'évolution du processus électoral. Il juge que la situation est apaisée et que les difficultés techniques d'organisation ont été aplanies. Il aurait indiqué qu'une enquête sera engagée pour connaître les causes de l'incendie du QG du parti de Hery Rajaonarimampianina à Toamasina.

18/10 - Jamais le ciel malgache n'a vu autant d'hélicoptères qu'aujourd'hui avec la lutte antiacridienne et surtout la campagne électorale. Une dizaine d'appareils sont exploités depuis quelques semaines. Le hic est que Madagascar n'a visiblement pas les compétences nécessaires pour réguler ce type d'exploitation et assurer la sécurité. Quatre des hélicoptères utilisés par les candidats sont bloqués. Celui de Roland Ratsiraka est immobilisé à Toliara après l'explosion du moteur tandis que le pare-brise de celui qui véhicule Hajo Andrianainarivelo doit être remplacé. La candidate « *Verte* » a dû se séparer de son appareil après un incident en vol et un atterrissage d'urgence. Enfin, Jean-Louis Robinson ne peut plus utiliser l'un des 2 appareils mis à sa disposition par Marc Ravalomanana, leur quota d'heures de vol étant épuisé. Eux tous, sinon leurs partisans, crient au sabotage.

19/10 - La chaîne privée TV Plus, reconnue pour sa qualité, est parvenue à organiser un débat de plus de 3 heures entre 5 candidats. La station avait réalisé un sondage auprès d'un échantillon de la population pour établir une liste des favoris. Ce sont les 5 candidats arrivés en tête du sondage qui ont pu débattre entre eux : Hery Rajaonarimampianina, ancien ministre des Finances et candidat quasi officiel d'Andry Rajoelina, Jean-Louis Robinson, soutenu par Marc Ravalomanana, Roland Ratsiraka, neveu de Didier Ratsiraka, Hajo Andrianainarivelo, ancien vice-premier ministre et Albert Camille Vital, ancien premier ministre de la HAT. Ils ont abordé des dossiers sensibles, comme ceux du bois de rose, de l'amnistie et des éventuels premiers ministrables. Vers la fin du débat, l'épouse de chacun est venue prononcer un mot de soutien.

21/10 - L'éditorialiste de Tribune ne se fait aucune illusion sur le rôle des observateurs internationaux. Il écrit notamment : « *Au sujet de la fiabilité des observateurs africains chargés de juger la fiabilité d'une élection, on peut se poser des questions. Quant aux autres, peut-on imaginer un seul instant que, si tel était le cas, les observateurs envoyés par les grands bailleurs de fonds de ces élections (Nations Unies et UE) accepteraient de dire que les fraudes ont été massives, l'élection mal fagotée, et que le résultat est par conséquent inacceptable ? Cela signifierait qu'ils se discréditent eux-mêmes. Par conséquent, ils vont soit gober, soit couvrir tout ce qui se passera. (...) On imagine déjà plus ou moins la structure des rapports que vont sortir les observateurs internationaux après la publication des résultats officiels par la CES : 'des défaillances ont été constatées dans le système électoral, mais globalement, cela ne remet pas en cause les résultats officiels. On appelle donc les Malgaches à respecter pacifiquement le résultat des urnes, à se contenter de toute violence, à avancer dans la sérénité vers le deuxième tour et gna gna gna'. La communauté internationale veut des élections pour boucler le dossier 'crise malgache de 2009' dont les efforts de médiation n'ont que trop duré. Par conséquent, pour elle, le plus important n'est pas qu'elles soient propres mais qu'elles se tiennent. Je fais donc plus confiance aux observateurs nationaux, qui non seulement connaissent le vrai terrain, mais surtout, auront le courage de dire les choses telles qu'elles sont sans les fioritures des nécessités diplomatiques. Malheureusement, la faiblesse de leurs moyens et la nécessité de courtiser les financements internationaux peuvent limiter leur marge de liberté. (...) Cette élection a été mal préparée ; la campagne a été mal encadrée par des institutions qui n'ont pu rien faire pour interdire les pré-campagnes illégales, (...) contrôler des financements qui sentaient le bois de rose et le racket d'entreprises minières ; la fiabilité et l'indépendance des institutions chargée de juger les contentieux électoraux reste à démontrer. (...) Quand en plus je vois les moyens faramineux dépensés par certains candidats, je me dis qu'a priori certains n'accepteront pas d'être absents du second tour. (...) Pour certains, il vaut mieux cependant tenir une mauvaise élection que ne pas avoir d'élections du tout. Avec ce genre de raisonnement, on ne s'étonnera pas qu'il y ait tant de crises post-électorales dans le monde. (...) Les Malgaches auront-ils les ressources pour éviter le syndrome ivoirien ? ».*

22/10 - « Une élection présidentielle sous influences », titre Jeune Afrique. « *On a l'impression que ceux qu'on voit ne sont que des pions* », note Sophie Moreau, spécialiste de Madagascar à l'université de Paris-Marne la Vallée. « *Après, la question est: qui est le cavalier de qui ?* ». Pour le politologue Jean-Eric Rakotoarisoa, « *il est difficile de dire qui tire les ficelles* », mais des multinationales « *peuvent être à l'origine*

de certains fonds des campagnes : on suppose que des compagnies minières financent certains candidats. L'un des enjeux - et certains candidats l'ont déjà évoqué -, c'est la demande de renégociation des contrats miniers », estime-t-il. « Selon moi, bien sûr, il y a des gens qui tirent les ficelles », renchérit l'analyste Ketakandriana Rafitoson. « Ce sont les opérateurs économiques qui financent dans l'ombre une partie des candidats », dit-elle, tout en rappelant qu'« il y a beaucoup de soupçons envers des opérateurs français, chinois et karana qui sont toujours présents quel que soit le scrutin ». On parle aussi sur place de capitaux mauriciens, de l'argent du trafic du bois de rose... Ces soupçons semblent être confirmés par les candidats eux-mêmes. Lors d'un récent débat télévisé, Hery Rajaonarimampianona a affirmé que des dons lui sont parvenus dès qu'il a annoncé qu'il se présentait. « Ce sont des aides en provenance de partout dans le monde », a-t-il révélé. Le premier ministre Jean Omer Beriziky s'est récemment ému de l'importance des sommes en jeu, alors que le pays manque de tout: « Il est très difficile pour moi de dire d'où viennent ces sommes qui sont déversées dans la campagne mais, vis-à-vis de la pauvreté de la population, c'est un scandale ! », a-t-il déclaré sur RFI. Beaucoup s'interrogent aussi sur les intérêts de l'armée, qui avait lâché Marc Ravalomanana en 2009, précipitant sa chute. De nombreux hauts gradés se sont enrichis ces quatre dernières années et ne verraient pas d'un bon œil un retour de l'ancien président, selon des analystes. « A ma connaissance, les forces de l'ordre assurent la régularité et la sécurité de l'élection. Je crois qu'elles sont quand même conscientes de l'enjeu. (...) Je pense que les chefs de l'armée vont respecter le choix du peuple », affirme Jean-Eric Rakotoarisoa. Ce qui n'est pas l'avis de Ketakandriana Rafitoson : « Sur les 33 candidats, il y a une dizaine de personnalités au maximum qui se dégagent. Il est certain que l'armée a pu contracter des deals avec eux, avec n'importe lequel ou laquelle d'entre eux pour tirer leur épingle du jeu ».

23/10 - Le secrétaire général de « Justice et Paix », le père Alain Thierry Raharison, exprime une nouvelle fois ses craintes par rapport au financement de la campagne des candidats, en particulier sur la manière de rembourser les fonds mis à disposition et sur les contreparties négociées avec les « généreux donateurs »⁵. Selon lui, seule l'instauration de la Haute cour de justice (HCJ) pourrait stopper ou du moins dissuader l'impunité, la dilapidation des ressources naturelles et les détournements de deniers publics par les gouvernants. La HCJ figurait dans toutes les Constitutions mais aucun régime n'a osé la mettre en place, déplore-t-il.

Tentatives de déstabilisation, sécurisation des élections

01/10 - L'affaire portant sur la série d'explosions de bombes artisanales instruite. 6 personnes ont été entendues dont 4 prévenus et 2 témoins. Deux mises en détention préventive ont été prononcées. Un autre individu, activement recherché, est inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, comme les autres prévenus. Les témoins à charge auditionnés connaissent les suspects. Ils ont indiqué que ces derniers auraient tenu plusieurs réunions avant qu'une explosion meurtrière révèle la fabrique de bombe à Ambondrona.

02/10 - Une bombe artisanale posée près d'un bungalow à Toamasina. La thèse d'un acte visant à perturber la tenue des élections est avancée par le commandant de la gendarmerie. L'engin, dépourvu de charge, ne pouvait avoir pour fonction que de troubler l'ordre public, affirme-t-il.

02/10 - Les fonds de sécurisation des élections incessamment débloqués. Selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, la somme qui sera allouée aux forces de l'ordre est de 7,5 milliards Ar. Ces fonds couvriront la sécurisation avant, pendant et après les élections. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie estime que ce montant constitue un minimum. « Nous devons faire avec et rationaliser ce que nous avons en main », déclare-t-il.

09/10 - Formation des forces de l'ordre et de sécurité, en prévention des troubles post-électorales. Le séminaire de 3 jours est organisé par les experts de l'ONU en matière des droits de l'homme et de prolifération des armes en Afrique. L'accent sera mis sur le maintien de l'ordre dans le respect des libertés publiques et des droits de l'homme. La présidente de la CENIT souligne que le processus en cours fera de nombreux déçus qui risquent de profiter des foyers de tension ou de violence pour remettre en question la crédibilité du processus électoral et fragiliser la légitimité des nouveaux élus. Selon *Tribune*, la SADC aurait identifié au moins 6 candidats susceptibles d'être tentés par ce genre de comportement vu les sommes considérables qu'ils ont consacrées à leur campagne.

12/10 - La mouvance Zafy ne croit en la tenue de l'élection du 25 octobre. Marcel Miandrisoa, membre de la mouvance, n'a pas caché son scepticisme. « L'insécurité règne un peu partout, surtout dans le Sud.

⁵ Voir aussi Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/98/42/448497/91021724.pdf>

Comment peut-on croire que les bulletins de vote arriveront à ces endroits où les dahalo règnent en maîtres ? », s'est-il demandé.

16/10 - A Toamasina, le QG du candidat Hery Rajaonarimampianina a été incendié. La veille, des militants mécontents voulaient s'en prendre au bâtiment mais les forces de l'ordre les en ont empêchés.

18/10 - Les six membres de la structure d'appui au bureau de la Commission électorale du district d'Antananarivo ont été menacés de mort par un SMS provenant du même numéro. L'expéditeur leur a ordonné d'annuler les élections et de dissoudre la CENIT.

24/10 - La sécurité du palais d'État de Mahazoarivo renforcée par les forces spéciales de la gendarmerie. Des rumeurs de prise de la primature ont circulé. « La circonscription régionale de la gendarmerie nationale (CIRGN), a été informée du fait qu'un groupe de militaires armés préparerait une attaque contre le palais de Mahazoarivo, et projeterait de séquestrer les membres du gouvernement. L'action prévue aurait pour objectif d'enrayer la tenue des élections », ont affirmé des sources concordantes.

► Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie

01/10 - Les Français de Madagascar appelés à la prudence. Ils ont été fermement invités à s'inscrire sur le site Ariane en prévention des risques d'insécurité liés au contexte politique actuel. « *Les risques de débordements ne sont pas exclus* », notamment lors des rassemblements prévus un peu partout, indique le site du ministère français des Affaires étrangères. Le portail Ariane est un fil de sécurité qui permet aux ressortissants français, en voyage ou en mission ponctuelle, de se signaler gratuitement auprès du ministère. Il communique en temps réel par SMS ou par courriel des recommandations de sécurité.

02/10 - 300 observateurs électoraux de la SADC. La première vague de 40 à 50 observateurs arrivera prochainement. Le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, se félicite de cette annonce qui permettra notamment de prévenir les conflits et de mettre en place des conditions favorables aux élections, dont la sécurisation des observateurs. Ceux-ci bénéficieront d'un visa de courtoisie de 6 mois. Le ministre demande à la SADC d'intervenir auprès de la communauté internationale pour qu'elle fournisse une contribution complémentaire.

15/10 - La SADC lève des fonds pour l'organisation des élections. Elle s'est engagée à verser 10 millions de dollars. Elle compte bien l'honorer, selon Netumbo Nandi-Ndaitwah, ministre namibien des Affaires étrangères et chef de la délégation d'observateurs électoraux de la SADC. Le président en exercice de l'organisation a saisi les pays membres le 11 septembre, pour que chacun fasse des efforts afin de réunir cette somme au plus vite.

03/10 - Le chargé d'affaires allemand, Ulrich Hochschild, invite les Malgaches à « se rendre aux urnes et à choisir une ou un candidat capable de guérir les maux sociaux dont ils souffrent, de redresser et de redémarrer au plus vite l'économie nationale ». « *C'est maintenant que revient au peuple malgache le privilège, le devoir et l'obligation (...) d'oser davantage de démocratie* », a-t-il souligné. « *Le peuple malgache a été privé de la possibilité de s'exprimer depuis trop longtemps alors que certains se sont arrogés le droit de parler en son nom sans aucune légitimation démocratique* », a-t-il soutenu, parlant devant un parterre de diplomates, d'hommes politiques et de ministres, d'une « *élite politique fermée et restreinte (qui) n'a répondu qu'en partie aux aspirations des Malgaches* ». Pour le chargé d'affaires allemand, « *les impacts de ces longues années de crise sont énormes et il est impératif d'y mettre un terme* ». Entre autres conséquences de la crise, le diplomate a parlé de la paupérisation, de l'accélération de l'exploitation illicite des ressources du pays et de l'insécurité croissante. D'où son appel aux Malgaches de « *tourner enfin la page aussitôt que possible* ».

15/10 - Annick Rajaona, conseillère influente du président de la Transition récompensée de sa loyauté en se voyant offrir le poste prestigieux d'ambassadeur à Genève. Elle remplace le général Camille Vital, candidat à la présidentielle, qui avait lui-même été récompensé de ses bons et loyaux services comme premier ministre de la HAT. L'éditorialiste de *Tribune* écrit⁶ : « *On verra donc si le charme, l'arrogance et l'ambition dévorante de Mme Rajaona suffiront pour que Madagascar puisse donner le change face aux autres pays dans les discussions au contenu pointu* ». Le poste d'ambassadeur à Genève exigerait des compétences techniques particulières du fait de la présence dans cette ville de nombreuses institutions internationales. Le site laisse entendre que cette nomination à Genève d'une personne fidèle parmi les fidèles

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/78/45/448497/90621115.pdf>

pourrait aussi permettre aux affairistes du régime, enrichis par cette longue transition, de préserver leur butin au moment où certains d'entre eux risquent de devoir abandonner leurs fonctions.

22/10 - L'UA se déclare satisfaite des préparatifs électoraux. Des progrès importants ont été constatés, selon Issanga Kampos, vice-président de la Commission électorale indépendante du Mali et chef de mission par intérim. « *La mission constate que les partis politiques conduisent librement leurs activités et leurs campagnes électorales sur l'étendue du territoire national. Ce qui contribue à créer un climat apaisé* », déclare-t-il. L'UA rappelle toutefois que les opérations de distribution de cartes électorales devraient pouvoir s'achever dans les temps, conformément aux engagements pris par la CENIT, en dépit des difficultés matérielles et logistiques. S'agissant des craintes de crise post-électorale, Issanga Kampos déclare : « *Il y a eu une campagne électorale civilisée, et les hommes politiques malgaches doivent avoir la grandeur d'accepter les résultats des urnes* ». « *La mission regrette qu'aucune disposition particulière n'ait été mise en œuvre de façon pratique pour faciliter l'inclusion des femmes, des personnes âgées ou vivant avec handicap dans le processus électoral* », indique la mission. Des observateurs s'étonnent que l'UA n'ait pas abordé la question cruciale des sources de financement de la campagne et du contrôle de l'origine des fonds, pas plus que celle des lacunes de la liste électorale qui paraît à certains encore très incomplète et pas totalement toilettée. L'UA souligne malgré tout que « *la tenue incertaine du scrutin par le passé, marquée par les reports successifs, a contribué à décourager de potentiels électeurs qui ne se sont pas inscrits à temps* ».

► Déroulement du scrutin, dépouillement, résultats, bilans

27-28/10 - Le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé de façon « libre, transparente et crédible », en dépit d'incidents mineurs, estiment les observateurs internationaux⁷. « *D'après les paramètres et la méthodologie de l'UE, nous pouvons affirmer que ces élections ont été libres, transparentes et crédibles* », déclare Maria Muñoz de Urquiza, la députée européenne espagnole chef de délégation des observateurs, en présentant les conclusions préliminaires de la mission de l'UE. « *Malgré certaines difficultés organisationnelles, le vote s'est bien passé* », résume-t-elle, louant notamment le dévouement et la neutralité des agents électoraux, ainsi que le respect de la liberté de la presse. « *La réglementation des médias publics élaborée par la CENIT a garanti un accès à tous les candidats, même si cet accès a été réduit dans la deuxième partie de la campagne. Néanmoins, aucun mécanisme de sanctions n'existe* » déclare-t-elle.

« *Un pourcentage non négligeable de Malgaches ne figure pas sur la liste électorale* », relève toutefois la chef des observateurs européens. Seuls 7,8 millions de citoyens ont été enregistrés (208.000 de plus qu'en 2006) alors que le pays compterait actuellement 22 millions d'habitants. « *L'ensemble de l'électorat potentiel n'a pas été enregistré* » constate-t-elle. Le déficit serait de l'ordre de 2,7 millions à 3 millions. Les partisans de la mouvance Ravalomanana seraient nombreux parmi les oubliés de la liste électorale. A un certain moment, la consigne était de boycotter les élections. L'implication de l'ancien couple présidentiel dans la campagne électorale de Jean-Louis Robinson a remotivé ces électeurs, mais il était déjà trop tard.

La mission européenne relève également « *un certain nombre de lacunes sur le financement des partis* ». « *Il est souhaitable d'avoir une législation qui permette la transparence et la traçabilité des fonds* » dont disposent les candidats pour faire campagne, indique Mme Muñoz de Urquiza.

A la question de savoir si la lenteur du processus de dépouillement pouvait favoriser d'éventuelles fraudes, elle indique être pour l'instant relativement sereine : « *On va rester vigilants. (...) Mais nous n'avons pas eu de remarques de la part de nos observateurs jusqu'à présent* ». La mission a condamné de vive voix les violences enregistrées dans la partie méridionale de la Grande Ile. Elle incite le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour pallier à ces déficiences et redresser la situation dans les meilleurs délais en vue d'améliorer les élections à venir.

La SADC est arrivée à des conclusions similaires. « *En dépit des préoccupations soulevées par certains acteurs, elles ne sont pas de l'ampleur à influencer sur l'ensemble du processus électoral* », indique la ministre des Affaires étrangères de Namibie, chef de la mission d'observation de la SADC. Le SG des Nations Unies, Ban-Ki-moon, se félicite du déroulement pacifique du 1er tour de l'élection présidentielle. Sur son compte *Twitter*, l'ambassadeur François Goldblatt considérait, dès le 25 octobre au soir, que « *le premier tour du scrutin présidentiel s'avère en première analyse un vrai succès en termes de participation et d'organisation* ».

Possible révision de la liste électorale entre les deux tours de la présidentielle ? Parmi les recommandations formulées par les observateurs internationaux, figurent principalement, la poursuite de la délivrance gratuite de carte nationale d'identité et la distribution des cartes d'électeurs. Si certaines missions d'observation souhaitent des mesures dans le sens de l'insertion des électeurs dans la liste électorale, d'autres par contre affirment que seule la liste électorale utilisée ce 25 octobre a été validée et ne peut plus être modifiée. La présidente de la CENIT s'est montrée sensible aux critiques relatives à l'enrôlement des

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/39/56/448497/90988911.pdf> - <http://p4.storage.canalblog.com/40/67/448497/90989175.pdf> - <http://p8.storage.canalblog.com/88/25/448497/90989325.pdf>

électeurs et aux carences de la liste électorale. Elle a certes évoqué les directives du code électoral et les pratiques internationales d'inviolabilité de la liste arrêtée pour le premier tour de l'élection présidentielle, mais n'a pas écarté la possibilité de réviser cette liste du moment que le tribunal, sur plainte d'électeurs et verdict du juge de première instance, le décide. D'après Béatrice Atallah, l'assemblée générale de la CENIT sera appelée à trancher.

La représentante résidente du PNUD, Fatma Samoura, ne semble plus s'opposer de manière catégorique à cette révision ; elle donne même l'impression de suggérer cette démarche. « *La mission d'observation de l'UE ne considère pas qu'une nouvelle révision de la liste électorale soit opportune à ce stade, car elle ne serait pas conforme à la loi* », indique en revanche un communiqué de l'UE. Une position partagée par le chef de la mission du Forum des commissions électorales des pays membres de la SADC. L'OIF abonde aussi dans ce sens. La communauté internationale redoute que la réouverture des inscriptions ouvre la voie à des malversations ou à un report du second tour.

Les observateurs recommandent enfin aux différents acteurs engagés dans la sensibilisation de renforcer leurs activités sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones isolées.

48 heures après le scrutin on ne disposait encore que de résultats portant sur moins de 10% des inscrits, un peu plus de 1.200 bureaux de vote sur 20.001. **Les deux candidats soutenus Marc Ravalomanana et par Andry Rajoelina semblaient en passe de se qualifier pour le second tour. Jean-Louis Robinson, candidat du camp Ravalomanana, était en tête avec près de 30% des voix, devant Hery Rajaonarimampianina, l'homme soutenu officieusement par le régime, avec près de 16%.** Camille Vital, Edgard Razafindravahy et Roland Ratsiraka forment un second groupe de candidats dont les scores se situent pour l'instant dans une fourchette de 6 à 9% chacun. 24 candidats obtiennent pour le moment moins de 2% des voix. On s'achemine de plus en plus vers un second tour mais la composante ethnique semble avoir fortement marqué le scrutin, ce qui pourrait avoir pour effet de modifier la tendance au fur et à mesure de la remontée des résultats des provinces.

Pour *La Gazette*, les électeurs qui se sont prononcés en faveur de Jean-Louis Robinson et lui conférant une avance surprenante se trouvent parmi les déçus de la période transitoire, les partisans indéfectibles de Marc Ravalomanana, sans oublier les chômeurs issus de la fermeture des sociétés du groupe Tiko et les protestants du FJKM que de nombreux pasteurs ont su convaincre que Jean-Louis Robinson est le prophète qui annonce et prépare le retour du messie.

Jean-Louis Robinson gagne son ticket pour le second tour, titre la LOI. Sur la base du dépouillement d'un quart des suffrages, il obtient 30% des voix, plus de 50% dans l'Analamanga (Antananarivo et sa région), ce qui laisse présager que ce courant politique pourrait rafler la municipalité de la capitale lors de futures municipales. Mais son score final et sa place pourraient changer après le dépouillement des votes des régions côtières. Andry Rajoelina sort affaibli de ce premier tour. Le suspense demeure sur l'autre candidat qui pourrait figurer au second tour. Pour l'instant, c'est Hery Rajaonarimampianina qui est en deuxième position. Il a remporté son *mano à mano* avec Hajo Andrianainarivelo tandis qu'Edgard Razafindravahy est loin derrière, de même que Camille Vital mais ce dernier devrait accroître son score avec l'addition des votes des villes côtières et surtout de son bastion de Toliara (300 000 électeurs). L'outsider Roland Ratsiraka n'a pas encore perdu tout espoir de figurer au second tour grâce aux votes de la région de Toamasina. Le probable second tour aura donc une configuration très particulière. Si les cinq candidats issus du régime (Hery Rajaonarimampianina, Hajo Andrianainarivelo, Edgard Razafindravahy, Camille Vital et Roland Ratsiraka) parviennent à s'unir autour de celui qui figurera au second tour, leur victoire est encore possible. Par contre, Robinson va devoir faire preuve de souplesse s'il veut rallier certains de ces candidats. Et il aura d'autant plus de mal qu'il a déjà promis publiquement d'octroyer, en cas de victoire, le poste de premier ministre à Lalao Ravalomanana. Sur la base de ces premiers résultats, l'ensemble des candidats « *pro-Rajoelina* » totalisent déjà plus de 35% des suffrages exprimés. Mais suite à leur division, le mieux placé n'a que la moitié des voix obtenues par Jean-Louis Robinson fort du soutien du principal adversaire du président de la Transition, Marc Ravalomanana.

Le taux de participation se situerait dans la fourchette 55 à 60%, un niveau jugé très satisfaisant mais d'après la société civile, le taux de participation des électeurs a été très faible dans le Sud du fait de l'insécurité. Dans certains bureaux de vote, on dénombre moins d'une vingtaine de votes pour une centaine d'électeurs inscrits.

Dans l'attente de résultats plus précis, certains des 33 candidats en lice continuent de faire campagne sans relâche. Ainsi, Jean-Louis Robinson a tenu un meeting au Magro, lieu de rassemblement des partisans de Marc Ravalomanana depuis 4 ans. Devant ses supporters, il a une nouvelle fois promis, en cas de victoire, le retour à Madagascar du président déchu. « *Madagascar a besoin de tous ses fils. Actuellement, tous les présidents sont là sauf Marc Ravalomanana* », a-t-il argué.

5 hélicoptères seront déployés par la SADC pour la collecte des résultats, qui devront être arrêtés le 8 novembre. « *Nous sommes dans un pays où 40% des zones sont enclavées et où 1% des bureaux de vote [180 selon Béatrice Atallah] ne sont accessibles qu'en marche à pied* », rappelle la présidente de la CENIT.

La lenteur de la CENIT dans la publication des résultats (à commencer par ceux dont son siège est pourtant proche géographiquement) nourrit la suspicion, estiment médias et candidats. *Tribune* écrit : « *Il faudrait que la CENIT rectifie le tir avant que les gens ne commencent à se demander si les erreurs de listes et de cartes électorales étaient vraiment des erreurs, ou bien le résultat d'une stratégie en vue de préparer, si nécessaire, des prétextes pour annulations massives de vote dans un réservoir de voix qui serait a priori anti-Rajoelina* ». Emettant des réserves sur les raisons de la lenteur des collectes et de la publication des résultats, l'équipe de Camille Vital suspecte que des responsables au niveau des districts effectuent des retentions des P.V. « *Il y a une certaine mollesse dans la publication des résultats* », fait-il remarquer. Roland Ratsiraka soulève l'éventualité que ce retard donne du champ « *au candidat d'État, pour faire pression, par exemple, sur les chefs de district, afin d'influencer les résultats* ». Le chef du service informatique de la CENIT a tenu à rassurer : le délai de 10 jours pour la publication des résultats provisoires sera respecté. Les services techniques de la CENIT ont connu un certain nombre de problèmes. Le site internet sur lequel sont publiés les résultats provisoires par districts a connu d'importantes difficultés. A un moment, le site a même affiché un message selon lequel il était en maintenance. La présidente de la CENIT a révélé que son site avait été victime un piratage ayant entraîné des invraisemblances dans les résultats publiés, rapidement retirés. Les responsables ont annoncé que les mesures de sécurisation nécessaires ont été prises, assurant que tout est rentré dans l'ordre. Jusqu'à nouvel ordre, le site ne mettra plus en ligne de résultats partiels.

« **Les touristes ont validé l'élection mal fagotée** », titre l'éditorialiste de *Tribune*. Ils se targuent, dit-il, d'avoir passé dans la journée du 25 octobre quelques heures (sur les 13 à 16 heures d'opérations, de l'ouverture à la fin des décomptes) dans quelques bureaux de vote sur les 20.001 que compte la Grande Ile. Au moment où les missions d'observateurs tenaient leurs conférences de presse, seuls les résultats provisoires de 10% des bureaux de vote étaient connus. S'il est vrai que la journée du 25 octobre s'est relativement bien déroulée, le processus électoral va bien au-delà de cette date, jusqu'à la proclamation des résultats et au positionnement des vaincus, rappelle *Tribune*, qui recommande d'attendre qu'une masse critique de résultats sorte, qu'une tendance véritablement nationale se dégage, que l'étendue des problèmes et incidents recensés soit définie, et que les vaincus reconnaissent leur défaite, avant de dire que le premier tour s'est bien passé. Le site regrette que les candidats majeurs n'aient pas pris soin de mettre en place une représentation sur l'ensemble des bureaux de vote. Il déplore également que l'UE ait privilégié la vitrine prestigieuse des observateurs internationaux et n'ait pas accordé la même importance aux observateurs nationaux. L'avis des observateurs nationaux est donc attendu avec grand intérêt, « *en espérant qu'eux, ils n'aurent ni les yeux ni la langue dans la poche et qu'ils auront vu tout l'éventail d'incongruités* », écrit-il.

Une pétition en ligne a été créée⁸ par un « Groupement citoyen pour l'intégrité des élections à Madagascar » qui demande à la CENIT « de publier les résultats par bureau de vote pour l'ensemble du territoire, afin de répondre aux aspirations citoyennes et renforcer la crédibilité du processus électoral, vitale dans un pays en transition démocratique comme Madagascar. La non-publication des résultats par bureau de vote engendre doute et méfiance à l'égard du processus électoral de la part de l'électorat et pourrait donner lieu à des contestations des résultats officiels ».

29/10 - « Madagascar est en train de revivre le duel Ravalomanana - Rajoelina » titre France 24. « *La situation actuelle est un gigantesque bras d'honneur à ceux qui ont cherché (et obtenu) le 'ni-ni'* », écrit pour sa part *Tribune* qui poursuit : « *Le peuple malgache est actuellement coupé en trois : les supporters de Ravalomanana, les supporters du coup d'État, et tous les autres. Question : comment empêcher que la confrontation électorale entre les deux premiers ne dérape ?* ». *La Gazette* se demande si Madagascar n'est pas voué à être le lieu des règlements de comptes entre les deux protagonistes de la crise, reportant aux calandres grecques le développement du pays. Une large partie de la population, qui ne se reconnaît pas dans les deux protagonistes de la crise, ne peut qu'être amère en constatant que les premières tendances du scrutin ramènent la Grande Ile 4 ans en arrière.

Le ministre de la Défense nationale, le secrétaire général en charge de la Gendarmerie et le ministre de la Sécurité intérieur se sont rendus au siège de la CENIT « pour suivre de près le processus de traitement des résultats ». L'information a mis en alerte certains observateurs qui redoutent des pressions exercées par les forces armées sur les techniciens en charge de la centralisation des résultats. La rumeur fait état de manipulations visant à faire baisser progressivement le score de Jean-Louis Robinson pour le ramener en 3^{ème} position, derrière les deux principaux candidats soutenus par le pouvoir. L'annonce de cette vi-

⁸ Cf. https://secure.avaaz.org/fr/petition/Publiez_le_resultat_des_elections_malgaches_par_Bureau_de_Vote/

site coïncide - pur hasard ? – à la décision de la CENIT, dont le site aurait été victime de piratage, de ne plus publier de résultats provisoires. Les observateurs s'étonnent aussi de l'augmentation inexplicquée du nombre officiel d'inscrits sur les listes, qui est passé, sans explication, de 7.823.305 à 7.963.924, soit 140.619 en plus. La suspicion qui se développe concernant la phase de dépouillement est alimentée par l'annonce de la RNM du report de la proclamation officielle des résultats au 19 novembre. Béatrice Attalah explique que la variation constatée du nombre d'électeurs trouve son origine dans la prise en compte des votes des missionnaires, des fonctionnaires, des délégués et des observateurs nationaux qui ont pu voter en dehors de leur circonscription.

Madagate s'offusque de la suspicion distillée par ces commentateurs, parmi lesquels un certain Philippe Divay, très actif sur la blogosphère, grâce à son « hébergement » par le site français réputé *Médiapart*. L'auteur est accusé « d'intox à l'échelle internationale ». Ce Philippe Divay serait un pseudonyme derrière lequel se dissimulerait un journaliste franco-malgache vivant en France, Philippe Randrianarimanana, qui publie également sur *Slate Afrique*.

« **Jean Louis Robinson, sur la voie de la défaite ?** », s'interroge *Tananews*. Ses partisans seraient tiraillés entre la désillusion et l'inquiétude au vu de la tendance à la baisse du score réalisé au fil des publications de résultats (4% de perte en 4 jours). Certains observateurs vont jusqu'à suspecter une fraude savamment orchestrée et s'attendent à ce que Hery Rajaonarimampianina remonte la pente jusqu'à dépasser son adversaire. Le site met en avant un certain nombre d'incidents qui ont affecté le déroulement des opérations de centralisation des résultats au niveau de la CENIT. L'équipe de délégués de Jean-Louis Robinson n'a pas pu assurer une présence dans des régions et des zones reculées dans lesquelles le candidat enregistre justement ses plus mauvaises performances.

29/10 - La présidente de la CENIT justifie la lenteur de publication des résultats. Quatre jours après le scrutin, les résultats publiés représentent encore moins de 20% des bureaux de vote. Jusqu'à cette élection, les résultats provisoires publiés étaient collectés par SMS, par téléphone ou par BLU. Ce mode de transmission présentait le risque de rendre les résultats provisoires facilement manipulables. Désormais, chaque résultat doit passer plusieurs étapes de contrôle qui garantissent sa traçabilité. Par ailleurs tous les bulletins de vote sont stockés et disponibles en cas de besoin. Les PV remplis partent des bureaux de vote et sont acheminés jusqu'au district où ils sont scannés puis envoyés via le réseau intranet privé de la CENIT avant d'être réceptionnés et imprimés au siège à Antananarivo. Les PV réels sont ensuite acheminés par véhicule ou par hélicoptère jusqu'à Antananarivo. La CENIT travaille donc sur les procès-verbaux scannés et sur les PV réels pour ceux qui sont déjà arrivés. Les PV scannés, au format PDF, sont vérifiés pour détecter les éventuelles erreurs matérielles (notamment des erreurs de totalisation) puis saisis en informatique après les éventuelles corrections. Le PV imprimé original est ensuite confronté avec le document nouvellement saisi avant d'être validé par une commission. Toute cette procédure de sécurisation explique la lenteur observée. La CENIT dispose de trois équipes d'opérateurs de saisie composées chacune de 50 opérateurs qui travaillent en rotation. Les personnels n'ont pas prêté serment mais tous ont signé des lettres d'engagement. Ils ont été recrutés sur appel d'offres et ont fait l'objet d'un filtrage rigoureux pour garantir leur bonne moralité. Le moindre faux-pas pourrait leur coûter cher. Des fouilles sont organisées à l'entrée de la salle de traitement et il est interdit d'amener un téléphone portable.

29/10 - Les spécialistes sont unanimes pour affirmer que de cette élection présidentielle ne viendra pas la stabilité. « *Un grand nombre de candidats espèrent décrocher la magistrature suprême. À Madagascar, le pouvoir donne tout. D'énormes dépenses électorales sont faites pour soudoyer les électeurs et beaucoup ont procédé à un investissement important à l'occasion de ces élections, pour s'exposer, ils n'ont pas l'intention de perdre leur mise* », explique Jean Frémigacci, historien et spécialiste de Madagascar. « *Il faut donc s'attendre à de virulentes contestations de la part de certains politiciens très engagés qui auront dépensé beaucoup d'argent en pure perte et qui seront confrontés à la nécessité de se refaire. (...) La situation actuelle est éminemment plus favorable à la contestation puisque parmi ce grand nombre de candidats, aucune personnalité charismatique n'a émergé. Un très grand nombre sont déjà discrédités parce qu'ils ont profité, non pas simplement de la crise des quatre dernières années, mais de la crise des trente dernières années* », explique-t-il encore. « *Sans être pessimiste, simplement réaliste, ce scrutin sera entouré de fraudes et c'est un des candidats d'Etat qui va remporter l'élection et par-dessus tout, c'est la crise et l'instabilité qui gagneront* », commente de son côté Solofa Randrianja, professeur d'histoire politique contemporaine à l'Université de Toamasina. « *Le résultat n'est donc pas difficile à prévoir* ».

30/10 - Deux saisines concernant des irrégularités relatives au premier tour de la présidentielle ont été enregistrées par la CES. Ces requêtes auraient été déposées par Hajo Andrianainarivelo et un électeur qui n'a pas précisé son identité. La requête de l'ancien membre du gouvernement de Transition réclamerait une confrontation des résultats. Roland Ratsiraka aurait lui aussi saisi la CES, pour la même raison. Une source autorisée indique cependant que « *la Cour électorale n'a pas attendu d'être saisie pour commencer à travailler* ». Elle aurait décidé de faire une confrontation systématique des PV en sa possession avec les PV

scannés à la disposition de la CENIT. Une manière d'anticiper les litiges, mais aussi, probablement, de respecter le délai de 15 jours après publication des résultats définitifs du premier tour que la CES s'est fixé pour statuer sur les requêtes déposées.

Des candidats ou des représentants de candidats ont décidé de faire des confrontations inopinées des PV qui sont en leur possession avec ceux de la CENIT, devançant la demande de Hajo Andrianainarivelo Roland Ratsiraka qui réclament une confrontation systématique des procès-verbaux après avoir constaté, affirment-ils, des inversions de chiffres.

La présidente de la CENIT s'indigne de voir son institution accusée d'organiser la fraude au bénéfice du candidat soutenu par le pouvoir. Elle martèle que les résultats sont traités dans la plus grande transparence qu'ils ne sont que le reflet de la voix des urnes. Pour rassurer les candidats et l'opinion, la CENIT a décidé d'éditer les résultats par bureau de vote, répondant au souhait exprimé par la pétition lancée sur le site Avaaz.

L'affiche de Jean-Louis Robinson montrant à ses côtés l'ancien président de la République, Marc Ravalomanana, et son épouse, fait polémique. Des candidats à la présidentielle envisagent de porter plainte et de demander sa disqualification. Des tractations seraient en cours pour concrétiser cette initiative, que certains signataires de la feuille de route condamnent déjà, redoutant qu'elle ne provoque une nouvelle crise. L'association AV7, qui fédère les familles de victimes de la fusillade du 7 février 2009, estime que Jean-Louis Robinson devrait être disqualifié pour s'être servi d'une personne incriminée par la justice comme moyen de propagande.

Le membre du Congrès, Maka Alphonse, qui se trouvait dans le district d'Amboasary Sud le jour du scrutin, affirme que les procès-verbaux ont été falsifiés en faveur d'un candidat. « *Les quelques délégués et membres du bureau de vote ont été soudoyés* », assure-t-il. Dans certains cas, selon la Plateforme nationale des organisations de la société civile, les présidents de bureaux de vote sont rentrés chez eux avec les PV, laissant la porte ouverte à toutes les falsifications. *La Nation* regrette une nouvelle fois que les observateurs internationaux aient déposé leur déclaration préliminaire au soir même du scrutin, depuis la capitale, sans se préoccuper des conditions du dépouillement et de la centralisation des résultats. Aucun observateur international n'a non plus évoqué l'insécurité qui règne dans le Sud. Maka Alphonse explique que des candidats n'ont pas pu se rendre dans certaines localités. « *Pendant que j'étais sur place, 500 zébus avaient été volés et 14 personnes ont trouvé la mort dans les attaques* », a-t-il poursuivi.

31/10 - Second tour de la présidentielle : la liste électorale demeure inviolable. Après plusieurs jours de flottement, la CENIT et le gouvernement ont décidé de ne pas toucher à la liste actuelle. Il n'y aura pas de modification des textes : « *On ne va pas dévier du cadre légal* », explique le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason. La loi en effet interdit de toucher à la liste définitive, arrêtée le 9 octobre. De plus, le ministère des Finances déclare n'être plus en mesure de procéder à une telle opération, faute de budget. Le gouvernement encourage simplement la Commission électorale à distribuer les dernières cartes d'électeurs qui ne sont pas arrivées à destination. Le gouvernement suggère néanmoins à la CENIT de faire quelques « *améliorations* » de la liste. Certains électeurs auraient la possibilité de se faire inscrire, si après plainte auprès du tribunal de première instance, ce dernier ordonne cette insertion. Il reviendra à l'assemblée générale de la CENIT d'en décider. Le gouvernement a donc tranché mais le débat risque encore de ne pas être clos. Le front qui soutient une réouverture de la liste dispose encore de nombreux arguments, notamment si des candidats contestant les résultats, décident d'utiliser ce problème comme cheval de bataille. Avec les gesticulations constatées ici et là, certains semblent bien être tentés de le faire.

Pety Rakotoniaina, président du parti Tambahra et PDS de Fianarantsoa, contredit l'avis unanime de la communauté internationale. Pour lui, l'élection a été marquée par de graves dysfonctionnements. Une organisation budgétivore qui a abouti à des résultats pires que tous les précédents scrutins. Pety Rakotoniaina déclare qu'un budget de 9 milliards Ar aurait été plus que suffisant. Il réclame un audit de la CENIT avant toute démarche pour le second tour de la présidentielle.

Le groupe d'experts nationaux en matière d'élection (GEN) dresse un bilan sévère du 1^{er} tour. Il affirme que près de 35% des citoyens de 5 régions enquêtées n'étaient pas inscrits sur la liste électorale. Les agents recenseurs de la CENIT n'auraient couvert que 30% des régions. Il relève également que seuls 22% des électeurs connaissaient les 33 candidats en compétition et que seulement 25% ont été sensibilisés au bulletin unique. Par ailleurs 45% des personnes enquêtées ont avoué avoir reçu des contreparties (t-shirt, casquette, argent...) de la part des candidats ou des comités de soutien. Les enquêtes ont été conduites par le groupe d'experts auprès de 20.000 électeurs des régions Atsimo Andrefana, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Analamanga et Sofia. Le GEN suggère « *l'adoption d'une loi qui réglemente le financement des campagnes électorales, visant une transparence totale quant à l'origine et l'utilisation des fonds ainsi que le pla-*

fonnement des dépenses ». Madeleine Ramaholimiaso, membre du GEN, a soutenu que « depuis 1993, la question de la réglementation et du plafonnement des fonds de campagne a été soulevée... Cela a été relancée en 2006 et dernièrement en 2012, mais rien n'est fait dans ce sens ». La Plateforme nationale des organisations de la société civile et la « Fikambanan'ny tanora mandala ny fahamarinana », qui ont présenté un rapport préliminaire de leur mission d'observation, ont mentionné « la nécessité de faire une investigation sur l'origine des sommes mirobolantes que certains candidats ont distribué à tout vent dans tout Madagascar durant la propagande ». Le Pr Jean-Eric Rakotoarisoa, enseignant en droit constitutionnel, estime qu'il serait encore possible d'adopter une loi régissant et plafonnant le financement de la campagne avant le seconde tour de la présidentielle et les législatives mais il doute que la volonté politique existe...

DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Enfance, éducation, santé, esclavage moderne

04/10 - L'assistance alimentaire scolaire renforcée par l'UE dans le Sud. Dans le cadre de son programme d'appui d'urgence à l'éducation nationale, l'UE a alloué 14 milliards Ar pour le programme des cantines scolaires mis en œuvre par le PAM dans 1.200 écoles des régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana. Ce sont les régions qui enregistrent le taux le plus élevé de déscolarisation. « Dans le Sud, le programme couvre approximativement 42% des besoins d'assistance. Grâce à l'aide de l'UE, nous maintenons les efforts de mobilisation de ressources pour pouvoir répondre aux besoins totaux, estimés à 500.000 enfants et contribuer à réduire le nombre d'enfants non scolarisés ou déscolarisés », souligne le représentant du PAM.

09/10 - Les jeunes de la région de la Diana, génération menacée. 3/5 des jeunes filles de 15 à 24 ans sont déjà mères et 45% des jeunes filles cette tranche d'âge sont ou ont été atteintes d'une maladie sexuellement transmissible. L'âge moyen du premier rapport sexuel est de 16 à 17 ans.

10/10 - Recrudescence de la prostitution des mineurs : des organisations de défense des droits des enfants dont l'UNICEF, dénoncent l'augmentation de la prostitution des mineurs à Madagascar. « Une recrudescence des cas d'abus perpétrés sur les enfants est notée ces cinq dernières années », confirme l'Organisation.

10/10 - Peste : en 2012, Madagascar est devenu le pays le plus lourdement touché au monde, avec 256 cas et 60 décès. Bien que la peste ait été éradiquée de la plupart des pays, la maladie sévit toujours à Madagascar. Pour lutter contre le fléau, le CICR et les autorités pénitentiaires lancent une campagne de dératisation dans la prison d'Antanimora, à Antananarivo, qui abrite 3.000 détenus. En 2012, lors d'une campagne similaire, 1.600 rats avaient été capturés. Si jamais la peste s'y déclarait, rien ne l'empêcherait de gagner Antananarivo. La honte qui reste liée à la maladie pour certains représente encore parfois un frein mortel à la prise en charge des malades. Des mesures ont été prises au niveau des ports et aéroports de l'océan Indien pour éviter la propagation de cette épidémie.

16/10 - «L'homosexualité n'est pas un choix, ni une mode ni une maladie. C'est avant tout un fait naturel », avance Balou Chabat Rasoanaivo, présidente de l'« association des professionnels de sexe et des hommes ayant eu une relation sexuelle avec des hommes » (Fizomare). L'homosexualité serait en progression à Madagascar, notamment parmi les mineurs. Cette situation soulèverait des difficultés pour leur suivi médical. Le taux de prévalence du VIH/SIDA auprès des HSH (Hommes ayant eu une relation sexuelle avec un homme), serait de 14,7%, soit un HSH sur 7 séropositifs. En 2010, le Fizomare a sensibilisé 2.343 HSH. En 2011, le chiffre est passé à 6.563, et en 2012 à 7.148. Le Sida, une pandémie déclarée peu élevée à Madagascar, est devenue ainsi en 2011, une pandémie concentrée. « Il faut influencer les autorités et la société à considérer et à intégrer les HSH dans le système social. C'est le seul moyen de les protéger contre le VIH/SIDA et protéger les autres contre ce fléau », déclare Nicolas Christophe, membre de l'ONU/SIDA. Ces HSH souffrent encore de stigmatisation et de discrimination au sein de la société, observe *La Nation*. L'homosexualité reste un tabou à Madagascar. Les gays souffrent parfois de stigmatisation de la part des personnels médicaux. Les HSH ne semblent pas accorder d'importance à la revendication du « mariage pour tous », qui agite les pays développés. « Pour l'instant, nous priorisons la lutte contre la stigmatisation des HSH et le reste peut attendre », conclut Balou Chabat Rasoanaivo.

29/10 - Détenus malnutris. Le CICR, l'aumônerie catholique des prisons et l'administration pénitentiaire mettent en œuvre un programme nutritionnel en milieu carcéral. Pour la malnutrition sévère, le menu est composé de pâte à base d'arachide, le second produit est à base de riz, de haricots, de légumes, d'huile et de sel. En 2012, 976 détenus dans 27 prisons sur les 41 existantes en ont bénéficié.

28/10 - L'enfer du Liban semble frapper les travailleuses émigrées au Koweït et en Arabie Saoudite. Elles demandent l'intervention de l'État devant ce proxénétisme déguisé. Deux employées de maison émigrées, originaires de la région Sava, ont témoigné devant la presse des sévices subis une fois arrivées au Koweït et en Arabie Saoudite. Elles ne se doutaient pas qu'elles avaient été recrutées pour être à la fois domestique et objet sexuel de leurs employeurs. Certaines d'entre elles se sont vues imposé un mariage avec le fils de l'employeur.

► Insécurité

02/10 - Tahitsy Gilbert, journaliste de la radio nationale et membre du Club des journalistes doyens, témoigne de l'insécurité endurée par la population d'Amboasary Sud. Il en appelle à une forte mobilisation des responsables. La population ne supporte plus les assauts quotidiens des dahalo, accompagnés parfois de prise en otage de femmes et d'enfants. D'autant plus que les forces de l'ordre se comporteraient de manière répréhensible, provoquant un désir irrépressible de vengeance. « *Les gens en ont assez de la corruption alors que les policiers sont incapables de rétablir la sécurité* », affirme-t-il. Munie de haches, de pierres et de bâtons, un groupe en colère a assiégé le commissariat de police d'Amboasary Atsimo pour demander le départ des policiers. Le chef de région et les responsables des forces de l'ordre ont dû intervenir et négocier. Deux policiers mis en cause ont dû être mutés dans la journée pour calmer les manifestants. Les habitants de plusieurs villages sont contraints de se réfugier la nuit dans les forêts pour échapper aux dahalo et le journaliste doute que les élections puissent se dérouler normalement dans la région. Selon les chiffres fournis par les populations, on compterait depuis le début de l'année un millier de morts en raison des attaques de dahalo. « *Notre pays est un véritable passoir avec ces 5.000 km de côtes trop mal surveillés et qui facilitent l'exportation illicite de bœufs sur pieds* », ajoute Tahitsy Gilbert, qui est persuadé que des zébus volés sont embarqués dans des bateaux sur les côtes du Sud-Est de l'île. L'origine des kalachnikovs utilisées par les dahalo suscite également des questions. « *Quand le poste de police de Morombe a été incendié, on n'a pas retrouvé les kalachnikov* » affirme le journaliste. Officiellement, les armes avaient été détruites dans l'incendie « *sauf que les canons en acier qui ne devraient pas être consommés par le feu n'ont pas été retrouvés dans les cendres* ».

02/10 - 500 zébus ont été volés par des dahalo dans un fokontany de Tsivory, district d'Amboasary Sud. Lors de l'attaque, un homme a succombé à ses blessures. Les célèbres Remenabila et Kamainty seraient de retour à la tête cette bande, selon la gendarmerie.

04/10 - 996 têtes volées en une nuit sur la commune de Mahaly par 300 dahalo. Un record. Le chef de région de l'Anosy, Guillaume Venance Randriatefiarison, avance que le blanchiment de plusieurs milliers d'animaux volés ces derniers temps dans le Grand Sud passe par la cache de Remenabila située dans une zone boisée inaccessible. Dans la capitale, on a pourtant tendance à considérer Remenabila comme un mythe à la suite de l'opération tapageuse, coûteuse mais infructueuse menée par les forces de l'ordre pour le capturer. Qui dit blanchiment de bœufs volés dit complicité de vétérinaires et de délégués administratifs, sans oublier les grosses pointures de ce réseau à l'allure mafieuse, avancement des observateurs. Les bœufs volés prennent la route de l'Atsimo Atsinanana où des camions les embarqueraient pour des destinations inconnues. La capitale abat à elle seule 800 zébus par jour pour sa consommation et depuis quelques temps les marchés des environs, dont le 1er marché aux bovidés du pays, celui de Tsiroanomandidy, sont en régression, suite de la restauration de la sécurité dans une bonne partie du Melaky grâce au « *dina* » (pacte communautaire). Des éleveurs préfèrent ne plus se séparer de leur cheptel. Une situation qui fait reculer les transactions, au profit de filières maffieuses, estime-t-on. *La Gazette* rapporte que pour certains analystes l'argent obtenu de ce blanchiment de bœufs volés financerait la campagne électorale d'un candidat à la présidentielle, qui fournirait également des armes.

08/10 - L'insécurité menace la sérénité du déroulement des élections dans le Sud et dans l'Ouest. Les reporters de la RNM qui se sont rendus sur place laissent entendre que la population est désemparée par la situation qui prévaut et ne s'intéresse pas aux élections. Des dahalo armés de fusils ont attaqué la commune de Mahabo pour la 3^{ème} fois en 3 mois. Les habitants se réfugient la nuit dans les forêts. Il en est de même des environs de Bezaha et des districts de Benenitra et Sakaraha. La gendarmerie d'Ampanihy a lancé une opération coup de poing, tuant un dahalo et en blessant plusieurs. 4 dahalo ont été arrêtés avec leurs *ody* [amulettes] et des armes, dans le district de Betsioky Sud. Dans le district de Manja, un dahalo redouté dans la région a été tué.

09/10 - 15 personnes ont trouvé la mort lors d'une opération militaire effectuée à Amboasary Atsimo. Dans ce lourd bilan figurent un militaire, 2 civils et 12 dahalo dont une femme. 200 têtes de zébus ont pu être restituées à leurs propriétaires.

10/10 - Dix-sept morts dans une fusillade à Tsivory Amboasary-Sud. Tombés nez-à-nez avec 19 gendarmes et 4 policiers, 15 dahalo ont trouvé la mort. Deux membres du fokonolona ont péri sous les balles des malfaiteurs et un policier a été blessé. Près de 300 dahalo s'étaient emparés peu avant de près de 350 têtes de bovidés dans un village à 2 kilomètres de Tsivory. Les affrontements ont duré plusieurs heures, sur un parcours d'une quinzaine de kilomètres.

17/10 - Beraketa : quatre morts parmi des centaines de dahalo. Une horde de bandits s'est mesurée avec quelques gendarmes à Ampandrandava-Beraketa. Les forces de l'ordre les ont pris par surprise alors qu'ils étaient sur le point d'attaquer un village. Un policier a trouvé la mort à Tsivory, près d'Amboasary-Sud. Il est tombé sous les balles d'une bande de voleurs de bétail durant une poursuite.

19/10 - Guérilla meurtrière entre forces de l'ordre et gang armé à Manombokely, près de Ranohira, dans le Sud : quatre morts, dont un policier, et deux blessés graves sont à déplorer. Huit bandits, forts de 7 fusils de chasse, ont attaqué les exploitants d'une mine de saphir.

Un bandit armé appréhendé par le fokonolona et les passagers d'un véhicule, cible d'un braquage, a été lynché à mort à Ambalamanakana-Ambositra. Il a été découvert en possession d'un fusil d'assaut Mas 36.

23/10 - L'insécurité tourmente les habitants du district de Benenitra. La plupart ont quitté leur foyer pour trouver refuge dans des zones inaccessibles. La tenue du scrutin présidentiel risque d'être perturbée dans les régions où règne l'insécurité mais il y a fort à parier que l'armada d'observateurs étrangers ne prendra pas le risque de se rendre dans des secteurs où leur sécurité ne sera pas assurée, fait-on remarquer.

24/10 - La terreur s'est installée à Ambato Boeny (région de Mahajanga). 35 foyers et une école ont été incendiés par des dahalo.

27/10 - Des attaques de dahalo ont fait 4 morts et 5 blessés durant le déroulement des opérations de vote. Un chef fokontany du district de Benenitra a trouvé la mort alors qu'il se rendait au bureau de vote. Un règlement de compte sans lien avec le processus électoral. Des dizaines de dahalo brandissant des fusils de chasse et des armes blanches ont également sévi dans le district de Manja. Le fokonolona a déserté quelques bureaux de vote pour engager une poursuite. Deux dahalo et un villageois y ont laissé la vie. Cinq membres du fokonolona ont été blessés par balles.

30/10 - Gendarme fusillé. Un gendarme stagiaire a été fusillé par un tireur embusqué à Maromby Amboasary-Sud. Son état est critique. Une dizaine de bandits armés de Kalachnikov et de pistolet ont sévi à Ambohidratrimo, commune de banlieue de la capitale.

► Vindictes populaires et lynchages à Nosy Be

03/10 - L'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir enlevé un jeune enfant pour le compte d'un étranger a conduit une foule de 300 personnes en furie à attaquer le poste de gendarmerie de Hell-Ville (Nosy-Be). Face au refus des forces de l'ordre de livrer le suspect, des émeutes ont éclaté. On déplore deux morts (dont un par balle) et une dizaine de blessés, dont des gendarmes et des civils. Un adjoint du chef de district aurait été enlevé. Des locaux et de véhicules ont été incendiés. Des échanges de tir se sont produits entre les forces de l'ordre et la foule, laissant supposer que des civils étaient armés. Pour la gendarmerie, cette affaire a une connotation politique. « *Nous sommes actuellement en pleine campagne électorale. Il est clair que des politiques veulent mettre un terme à la crise tandis que d'autres essayent de retarder le processus. Ce qui laisse croire que des politiques sont derrière cet incident. A preuve, certains des manifestants ont été transportés par camion* », a affirmé un officier.

L'homme soupçonné d'être le kidnappeur a été placé en garde à vue. Il aurait avoué commettre les enlèvements pour le compte d'un réseau international de trafic d'organes, des actes qui seraient commandités par deux ressortissants étrangers.

Les deux européens, un Français et un Franco-italien, soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafic d'organes, ont été lynchés par la foule au lendemain des émeutes de Hell-Ville. La gendarmerie a révélé que les deux individus avaient avoué sous la torture des manifestants. Ils ont été tués et brûlés sur une plage par une foule estimée à 3 à 4.000 personnes, y compris femmes et enfants. Un homme en uniforme et armé a assisté à la scène qui s'est déroulée sur la plage. Le consulat de France a déconseillé à ses ressortissants tous déplacements à Nosy Be « *jusqu'à nouvel ordre, tout particulièrement sur les plages* ». Peu avant la mise à mort, « *le corps sans vie du garçon de 8 ans a été retrouvé* », sans ses organes génitaux et sans sa langue, a affirmé l'adjoint du commandant de la gendarmerie, qui n'a indiqué si le « *trafic d'organes* » était lié à un trafic à but médical ou à des pratiques locales de sorcellerie. « *Aucun élément* » ne

permet « d'accréditer cette thèse » d'un réseau de trafiquants d'organes, déclare le Quai d'Orsay. Le consulat de France indique que « d'autres hypothèses pourraient voir le jour au fil de l'enquête ». Un bijoutier de Nosy-Be, présent sur les lieux du drame, donne sa version des faits dans une lettre diffusée par l'Agence Presse de l'Océan Indien (APOI). Il affirme que le jeune garçon a perdu la vie suite à une noyade et que sa mort n'implique aucunement les deux Européens ainsi que le Malgache brûlés vifs dans cette affaire présumée de trafic d'organes. D'après certaines sources, le corps de l'enfant ramené par la mer était habillé. L'enfant, qui est resté longtemps dans l'eau, a été inhumé rapidement sans même une autopsie. Joint par *RFI*, le médecin qui a écrit la constatation de décès de l'enfant dit qu'il n'a pas pu déterminer la cause des mutilations.

La disparition d'un jeune garçon de 7 ou 8 ans serait la neuvième en quelques semaines selon la rumeur. La presse rappelle que le tourisme sexuel, la pédophilie et la prostitution de mineurs font des ravages à Nosy Be et dans d'autres sites touristiques de la Grande Ile. 700 ressortissants français résidant à Nosy Be. Trois Français ont été tués ces deux dernières années à Madagascar. Une religieuse, sœur Emmanuelle Helesbeux, 82 ans, a été retrouvée étranglée le 2 mars 2013 sur un marché à Mandritsara, dans le Nord-Est. Un couple de Français, Gérald Fontaine et Johanna Delahaye, a été assassiné après s'être rendu le 12 avril 2012 sur une plage peu fréquentée et réputée dangereuse, près de Toliara.

Dans la soirée, et dans une atmosphère d'émeute, un troisième suspect, un Malgache d'origine comorienne, a lui aussi été violenté, après avoir été amené en voiture dans un quartier périphérique de Hell-Ville. Ses agresseurs ont jeté **son corps dans un brasier** devant quelques 300 personnes en délire. Impossible de savoir si l'homme était encore vivant ou déjà mort lorsqu'il a été jeté au feu. Contraints de se cloîtrer dans leur camp après que 7 de leurs maisons aient été incendiées avec un camion la veille, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Un couvre-feu a été décrété. 26 personnes ont été arrêtées. Il s'agirait de personnes ayant participé aux émeutes contre la caserne de gendarmerie et de deux personnes qui ont assisté aux lynchages et pris des vidéos avec leur portable. Les vidéos s'arrachent, au prix de deux à cinq euros. La rumeur court qu'un quatrième homme, un propriétaire d'hôtel, est recherché par la population. Par précaution, 6 Français ont été évacués vers Antananarivo par l'ambassade de France. La population accuse les gendarmes de procéder à des arrestations de manière arbitraire. Ceux-ci expliquent qu'ils agissent sur dénonciation.

« *Le fond du problème relève du déficit de la confiance envers les forces de l'ordre et la justice. C'est ce qui a provoqué la justice populaire* », confie un représentant du Fokonolona. « *Ce qui ressort de tout ça, c'est que nous avons ici affaire à une population furieuse qui n'a plus confiance dans la justice. Effectivement, et dès qu'il s'agit d'étranger, les petites mallettes à euros circulent souvent sous la table et il est rare que des « vazaha » reconnus coupables soient incarcérés. (...) Comme au Moyen Age en d'autres lieux, la population préfère se faire justice elle-même quand l'institution censée incarner cette justice n'inspire plus confiance.* », constate *Tananews*, qui juge totalement invraisemblables les diverses versions faisant état de filières de vente d'organes. Le chroniqueur Vanf de *L'Express* écrit : « *Écoutons le silence assourdissant des candidats à la présidence de la République. Comment peuvent-ils ne pas nourrir une réflexion, articuler une opinion, développer des idées sur pareils problèmes de société [La défiance populaire vis-à-vis de la justice et des forces de l'ordre] ?* ». *Tribune* écrit : « *il nous semble extrêmement intéressant de nous demander comment on en est arrivé à un tel niveau de barbarie. 'Le brave peuple malgache, hospitalier et pacifique' tient-il plus du mythe ou de la réalité ?* »^{9 10}

06/10 - Le tribunal de Bobigny a ouvert une enquête préliminaire pour «meurtre» en vertu de la « compétence universelle », qui autorise la justice à enquêter sur le meurtre d'un ressortissant français à l'étranger. Pour le moment, aucune information judiciaire, sous l'autorité d'un juge d'instruction, n'a été ouverte. Dans un enregistrement audio transmis à l'AFP par un témoin, on entend notamment Sébastien Judalet, le ressortissant français, être accusé de pédophilie. Celui-ci proteste de son innocence avec énergie, malgré sa détresse. Un homme lui dit ensuite qu'il va le livrer à la foule s'il «*ne (dit) pas la vérité*», et lui répond en sanglotant : «*Je raconte que la vérité, strictement que la vérité*». Les autorités et de nombreux habitants de l'île avaient jusqu'à présent expliqué que les deux Européens étaient accusés par la foule de «*trafic d'organes*», une accusation restée très vague et que rien n'est venu étayer. Il pourrait s'agir d'un avatar du mythe des «*mpaka fo*» (arracheur de cœur), vieille rumeur aussi mouvante que récurrente accusant les Occidentaux d'arracher foie ou cœur aux Malgaches aux dépens desquels ils s'enrichissent¹¹. Sébastien Ju-

⁹ Voir aussi Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/84/46/448497/90405534.pdf>

¹⁰ Voir aussi Blog Justmad – Article de Libération du 14/10/13 - <http://p1.storage.canalblog.com/12/32/448497/90750722.pdf>

¹¹ Cf. Voleurs de foies, voleurs de cœurs - Européens et Malgaches occidentalisés vus pas les Betsileo - <http://terrain.revues.org/1843>

dalet, l'un des trois hommes lynchés, était chauffeur de bus de la région parisienne. Selon le patron de l'hôtel où il résidait, il fréquentait des gens « à la mauvaise réputation ». Détenteur d'un visa de tourisme, il se rendait fréquemment à Madagascar. Selon une source diplomatique française, « un certain nombre d'informations accréditent la thèse que l'enfant retrouvé mort aurait pu être au centre de pratiques pédophiles dans un hôtel de passe de Nosy Be ». Le ressortissant franco-italien n'était plus en situation régulière : son visa était expiré.

08/10 - Les gendarmes ont procédé à de nouvelles arrestations, portant à 35 le nombre de suspects interpellés. Ils ont pour mission d'arrêter ceux qui ont participé aux lynchages et aux émeutes qui les avaient précédés, et ceux qui ont des photos dans la mémoire de leur téléphone portable. Les locaux de la radio-télévision nationale de Nosy Be, ont été perquisitionnés et le personnel interrogé. Aucune investigation n'a été menée jusqu'à présent sur la véracité de l'affaire de trafic d'organe à l'origine du drame. Il fallait que deux européens soient la cible de la vindicte populaire et d'une exécution sommaire pour que les autorités réagissent. Il a fallu que le Quai d'Orsay invite la justice malgache à faire son travail pour qu'il y ait des arrestations massives, déplore le blog de *Médiapart*. On se demande pourquoi il n'y a jamais eu autant de réactions pour les centaines d'autres exécutions sommaires et massacres perpétrés sur de prétendus bandits à travers le pays depuis quelques années. Pour le Sud en particulier, il n'y a eu aucune réaction de la part de la gendarmerie ni des représentants des autorités à la suite du lynchage et du massacre d'une centaine de présumés dahalo en 2012 et en 2013. Aucune arrestation n'a été effectuée. Des prétendus malfaiteurs ont été pourtant également brûlés vifs et mutilés...

09/10 - L'ex-CST et ex-sénateur TIM de Nosy Be, Joseph Yoland, placé sous mandat de dépôt dans la capitale. Son nom aurait été cité comme étant l'instigateur de la révolte qui a conduit au lynchage de deux ressortissants étrangers, révèle *Les Nouvelles*. « Joseph Yoland est propriétaire d'une radio à Nosy Be. Son intervention par téléphone, s'apparentant à des incitations au trouble de l'ordre public et à un soulèvement populaire contre les actions des forces de l'ordre a été diffusée à deux reprises sur sa chaîne, alors que toute l'île était déjà en effervescence », a révélé l'adjoint du commandant de la gendarmerie. Le quotidien écrit : « Cette arrestation apportera-t-elle l'apaisement qu'on attend ? L'on attend par ailleurs la réaction de ses collègues de la Chambre haute, notamment ceux de la 'Cellule de crise'. D'un autre côté, le silence du ministère de la Justice dans le cadre de cette affaire est aussi inquiétant. Alors que l'image de Madagascar continue de se dégrader au niveau international, la Garde des Sceaux semble choisir la voie des sans voix ». Le parti Otrikafo de Rajaonah Andrianjaka entend poursuivre l'Etat en justice. Il reproche à l'exécutif son inaction face à différents événements qui se sont produits, notamment les événements de Nosy Be. Le « Groupe éclairer de contact » déclare que le CST, natif de Nosy Be mais absent sur l'île au moment des événements, est un bouc émissaire. Les membres de la « cellule de crise » du CST ont également exprimé leur consternation. Ils réfutent catégoriquement la mise en cause de l'homme politique dont la garde à vue a été prolongée « pour les besoins de l'enquête ».

10/10 - Deux Malgaches déferés au parquet d'Antananarivo. « Sur 13 personnes déferées, deux sont concernées par le meurtre des deux étrangers et les 11 autres sont impliquées dans l'attaque de la caserne de la gendarmerie » la veille des lynchages, a révélé l'adjoint du commandant de la gendarmerie, le général Guy Bobin Randriamaro qui précise avoir « des preuves sur des photos et des vidéos » pour incriminer les deux personnes accusées de lynchage. Huit autres personnes identifiées sont recherchées. Des experts Français, venus depuis La Réunion - un officier supérieur et un sous-officier - sont arrivés pour identifier les corps carbonisés des deux Européens. Ils ont pour mission de séparer les dépouilles calcinées des deux victimes, placées dans un seul sac après le double homicide.

11/10 - Le transfert à Antananarivo de 13 prévenus suscite de vives réactions. Des individus opposés à ce transfert comploteraient des repréailles contre des nationaux. La rumeur a été communiquée au procureur général du tribunal d'Antsiranana mais la décision judiciaire a été maintenue pour raison de sécurité. « Si ces rumeurs sont fondées, nous avons suffisamment d'éléments pour intervenir en temps réel », a indiqué le colonel Jean-Christophe Randriamanarina, commandant de la circonscription interrégionale de gendarmerie. Des proches et amis des défunts ont tenu une manifestation devant l'ambassade de Madagascar à Paris. Les enquêtes se poursuivent, selon la gendarmerie nationale, qui précise que l'autopsie pratiquée sur l'enfant révèle qu'il est décédé par asphyxie avant d'être jeté dans l'eau.

La tension est loin d'être retombées à Nosy Be. Certaines informations indiquent que « l'île aux parfums » pourrait basculer à tout moment dans une nouvelle émeute encore plus meurtrière que la précédente, redoute *Reflète*. La population serait traumatisée par les arrestations de ces derniers jours, jugés « arbitraires »

des cas de trafics d'organes. La corruption constitue un frein important à l'élucidation des cas de disparition signalés.
<http://www.rfi.fr/emission/20131006-norotiana-jeannoda-presidente-organisation-non-gouvernementale-spdt>
<http://justmad.canalblog.com/archives/2013/09/01/28119274.html>

et réalisée sous la pression de la France. Un quatrième Français soupçonné par la population d'être impliqué dans l'enlèvement et le meurtre du jeune garçon aurait été évacué par l'ambassade de France.

10/10 - Reporters Sans Frontières (RSF) s'inquiète des interpellations arbitraires de deux journalistes, Serge Razanaparany, cameraman de *RNM et TVM*, et Jeannette Ravonimbola, de la radio privée *Tsiko Meva Ylang*, convoqués pour interrogatoire par la gendarmerie à Nosy-Be. « *Les journalistes ne sont pas des auxiliaires de justice et le comportement des autorités malgaches qui cherchent à utiliser des sources journalistiques dans le cadre d'une enquête criminelle visant à la répression porte atteinte à la liberté d'information* », déclare l'organisation. Les journalistes, témoins du lynchage, ont été soupçonnés d'être en possession de ce que les gendarmes ont qualifié « *d'éléments de preuves* ». « *Si la loi malgache ne garantit pas expressément le secret des sources, l'enquête en cours viole néanmoins les engagements internationaux de Madagascar dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Les journalistes doivent bénéficier de garanties, au premier rang desquelles le droit à la confidentialité de leurs sources. Le Comité des droits de l'homme, organe indépendant chargé de contrôler la mise en œuvre du PIDCP par les Etats parties, a rappelé dans sa dernière déclaration générale sur la liberté d'expression que les Etats doivent "reconnaître et respecter l'élément du droit à la liberté d'expression qui recouvre le privilège limité qu'à tout journaliste de ne pas révéler ses sources"*, poursuit RSF.

12/10 - L'association des journalistes doyens, présidée par Gilbert Tahitsy, condamne fermement l'arrestation de deux journalistes de la TVM à Nosy Be ainsi que la destruction de leur matériel par les gendarmes. L'association demande aux autorités de respecter la loi, en particulier la loi sur la communication et le journalisme.

13/10 - Une plainte pour meurtre, actes de torture et de barbarie ayant entraîné la mort a été déposée à l'antenne de la police judiciaire d'Annecy par la sœur du Franco-italien lynché, Roberto Gianfalla. Ancien cuisinier à dans cette ville française, il y vivait avec sa sœur.

14/10 - Quatorze prévenus dont l'ex-parlementaire Joseph Yoland, ont été écroués. Aucune des personnes incriminées n'a bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Poursuivis pour trouble de l'ordre public, attaque de caserne, destruction de biens privés, violence et outrage à l'endroit des forces de l'ordre, 11 personnes dont une femme ont été mises en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora. Inculpé pour incitation au trouble de l'ordre public et incitation à un soulèvement populaire contre les actions des forces de l'ordre, l'ancien membre du CST a également été jeté en prison à Antanimora. Parmi les 14 suspects écroués, Marcelin Tomboravo et Ben Amir Zakary, arrêtés pour les deux lynchages sur la plage de Madirokely, ont été conduits à la maison de sureté de Tsiafahy. Les enquêtes au fond se poursuivent.

16/10 - Huit personnes suspectées d'être impliquées dans les trois lynchages à Nosy-Be sont toujours recherchées, selon la gendarmerie nationale.

23/10 - Les soupçons de pédophilie qui pesaient sur le touriste Français ont été levés. Le parquet de Bobigny a rejeté les accusations de pédophilie et de trafic d'organes qui circulaient à l'encontre de Sébastien Judet. « *Rien ne permet de mettre en doute sa moralité. Aucune activité en lien avec du trafic d'organes n'a été trouvée* », a affirmé l'avocat de la famille, ajoutant que les enquêteurs avaient fouillé son domicile, le disque dur de son ordinateur, scruté ses échanges sur Internet et procédé au « *contrôle de ses comptes bancaires* ». En vertu de la « *compétence universelle* », la justice française peut désormais enquêter sur le meurtre d'un Français à l'étranger. Mais les enquêteurs de la section de recherches de la gendarmerie ne se sont pas encore rendus sur place en raison de l'extrême lourdeur des procédures de coopération judiciaire nécessaires.

24/10 - Les forces de l'ordre ont procédé à 13 nouvelles arrestations. Les suspects ont été transférés dans la capitale. Six des prévenus sont poursuivis pour l'attaque de la caserne de gendarmerie de Hell-Ville et les actes de vandalisme ciblant des gendarmes. Les sept autres personnes, dont une femme, sont inculpées pour le triple lynchage. La mise en détention préventive de 12 des 13 inculpés porte à 26 le nombre de personnes emprisonnées pour cette affaire.

29/10 - Une seconde autopsie de Sébastien Judalet sera réalisée en France. Le corps du Français doit être transféré à l'institut médico-légal d'Evry (Essonne) où une seconde autopsie sera pratiquée. « *Des analyses ADN seront notamment réalisées afin d'être sûr qu'il s'agit bien du corps de Sébastien* », a indiqué l'avocat de la famille. La gendarmerie de Nosy Be est en possession d'une liste de suspects. « *Une commission rogatoire émise par le parquet du tribunal à Antananarivo est toujours effective. Actuellement, nous sommes à la recherche de plusieurs individus en cavale* », déclare un responsable de la gendarmerie. Les investigations sur le lynchage du Malgache d'origine comorienne, accusé d'être l'auteur du rapt d'un garçon de 8 ans ayant provoqué la colère de la population, semblent dans l'impasse.

► Peine de mort

10/10 - Dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort, l'ACAT-Madagascar a organisé une conférence de presse. Bien que la peine de mort ne soit plus appliquée à Madagascar depuis l'indépendance, les condamnations à des travaux forcés à perpétuité devraient également être abolies car contraire aux droits de l'homme, selon sa présidente, Maria Raharinarivonirina. Madagascar prend part à cette célébration, explique l'ACAT, car Andry Rajoelina, en visite aux Nations Unies en septembre 2012, a ratifié le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques, qui vise à abolir la peine de mort, encouragée par le Comité contre la torture des Nations unies en novembre 2011. L'ACAT demande que soit ratifié dans les plus brefs délais le protocole que vient de signer le président de la Transition mais pour cela il faudra attendre la mise en place d'un parlement élu. L'association se propose d'intervenir pour qu'une soixantaine de détenus condamnés à mort puissent bénéficier d'une liberté conditionnelle, accompagnée d'actions de réinsertion sociale. La majorité de ces condamnés à mort est détenue à la Maison de Force de Tsiafahy, « *dans des conditions qui s'apparentent à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ils ne bénéficient pas de visites et n'ont donc pas accès à des compléments alimentaires venant de l'extérieur. La grande majorité d'entre eux souffre de grande détresse psychologique* », déclare l'ACAT. L'association rappelle que dès 2006 elle avait proposé au gouvernement d'abolir la peine de mort.

11/10 - En cette période où la vindicte populaire gagne du terrain, le débat sur la peine de mort est relancé, écrit Tananews, au lendemain de la Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort.

« *Sur le plan purement social, le parricide, l'infanticide, le meurtre prémédité, l'incendie d'une maison habitée, la castration ou l'ablation d'organes génitaux sont passibles d'une condamnation à mort. (...) Le lien avec le Dina (pacte sociétal) est fait dans le contexte actuel où les citoyens ont perdu foi aux instances dirigeantes et à la Justice. C'est en ce sens que les juristes ne donnent pas tort aux habitants de Nosy Be et de Port Bergé [pour incendie de trois maisons dans cette dernière localité] lesquels ont été indignés par l'infraction à ces mœurs et valeurs sociétales, ayant servi en partie à édicter les lois. Les seules entités à blâmer dans cette affaire sont l'État malgache, les forces de l'ordre et la Justice qui a été trop corrompue au cours des dernières années. En effet, les étrangers et les personnalités influentes trouvent toujours le moyen d'échapper à la Justice, même si leur culpabilité est avérée. Pour le cas des événements de Nosy Be, les révélations font état d'une dizaine de disparitions d'enfants. Dans certains cas, les parents n'ayant pas eu la moindre nouvelle de leur enfant depuis 2010 n'ont pas pu faire leur deuil* ».

► Gouvernance, justice, amnistie

01/10 - Disparition présumée de deux fourgons de la Banque centrale entre Toamasina et Antananarivo : *La Gazette* écrit que le silence sur cette affaire révélée depuis plus d'une semaine préoccupe les responsables de l'exécutif et les opérateurs économiques. Transportant des billets de banque importés, les conducteurs des fourgons n'auraient plus donné signe de vie à l'entrée de la capitale.

18/10- Le conseiller du CST Alain Ramaroson interpelle son institution et le ministre des Finances sur les rumeurs de disparition d'une cargaison de billets de la Banque centrale. Il reproche aux autorités concernées d'observer un mutisme inquiétant.

14/10 - Corruption et suspicion de tourisme sexuel : un Réunionnais accable la Justice malgache. Habitué à séjourner dans la Grande île, a été incarcéré à Toamasina en début d'année durant plus de trois mois pour suspicion de tourisme sexuel. Il a pu être remis en liberté grâce au versement de 3.500 euros aux autorités judiciaires. Il explique dans la presse réunionnaise que les étrangers sont fréquemment victimes de chantage des forces de l'ordre qui exigent de l'argent pour leur éviter d'être poursuivis pour de supposées activités répréhensibles. Perquisitionné dans son hôtel, il a refusé de payer et a été incarcéré dans une cellule de 30 m² qui comptait une centaine de prisonniers. Ils dormaient à 35 par « *lit* », sur des paillasses superposées. Obligé d'acheter sa nourriture auprès d'un l'hôtelier grâce à un carnet de liaison, il s'est accroché à la visite quotidienne d'une ressortissante française, dépêchée par le consulat, Elle lui aurait fait savoir qu'il était le dixième ressortissant étranger à se retrouver derrière les barreaux de cette prison, pour les mêmes motifs. Grâce à son frère et à un agent de la police dont la sœur est mariée à un Réunionnais, il a pu recouvrer la liberté en versant une importante somme d'agent.

30/10 - Une agence de recrutement de marins accusée d'escroquerie. Un rabatteur de l'agence se faisait fort de proposer des contrats de travail aux sortants de formation à l'école nationale d'enseignement maritime de Mahajanga, contre importante rétribution. Les promesses n'étaient pas suivies d'effet, en dépit de test positifs auxquels les candidats étaient soumis. Plus d'une centaine auraient été victimes de l'escroquerie.

15/10 - Selon l'indice Mo Ibrahim 2013¹², la gouvernance régresse. La Grande Ile est classée 37^{ème} sur 52 pays africains. « *C'est la plus forte régression sur le continent depuis 2000* », indique le communiqué publié par la fondation qui rappelle que le pays était classé 9^{ème} sur 52 en 2000. Le score de 45,7/100 en 2012 s'est légèrement amélioré par rapport à celui de 2011 (45,5/100). Cette note reste toutefois plus faible que la moyenne africaine qui est de 51,6. Madagascar a commencé à décliner en 2009. Les plus fortes régressions ont été enregistrées dans la catégorie « *participation et droits de l'homme* » ainsi que dans celle de la « *sécurité et de la souveraineté du droit* ». Dans la première catégorie qui évalue la protection des droits de l'homme, la participation à la vie civique et politique ainsi que les questions de parité, le pays a enregistré une baisse de près de 29 points, passant de 71,5/100 en 2000 à 42,8/100 en 2012. Mais c'est dans la sous-catégorie « *souveraineté du droit* », évaluant l'appareil judiciaire, l'indépendance de la justice, l'application des peines ou encore les droits de propriété, que la Grande Ile enregistre son pire classement, se plaçant au 48^{ème} rang avec une note de 18,9/100. En 2000, le pays avait pourtant obtenu 59,2/100, soit une régression de plus de 40 points en 13 ans. Son rang en matière de sécurité individuelle, 44^{ème} sur 52, n'est pas plus reluisant. La seule sous-catégorie où Madagascar enregistre une assez bonne performance concerne la parité, se plaçant au 9^{ème} rang. Bon classement également pour la l'égalité du genre, la représentation des femmes dans les institutions ou encore l'accès des filles à l'éducation. Les notes dans les catégories « *développement économique durable* » et « *développement humain* » sont plus ou moins stables entre 2000 et 2013. La santé et l'éducation ont connu des améliorations même si l'aspect de la sécurité sociale laisse toujours à désirer.

23/10 - 30 nouveaux dossiers de demande d'amnistie sont examinés au niveau du CRM. Jusqu'ici, 27 demandes ont été acceptées. Pour le colonel Charles, une demande a été déposée par l'intermédiaire de ses proches. Dès son retour au pays, il fera l'objet d'une enquête afin de statuer sur sa situation.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières et pétrolières, agrobusiness

03/10 - Le rapport de l'EITI Madagascar bouclé. Le total des flux déclarés par l'État s'élève à 84,68 millions de dollars. Celui des flux réconciliés s'élève à 83,462 millions. « *Les flux réconciliés signifient que les chiffres de l'État et ceux des compagnies ayant fait une déclaration ont été recoupés* », explique un technicien. Ce rapport EITI 2013 concerne l'année fiscale 2011. 130 entités incluant compagnies et personnes physiques, ont été identifiées comme ayant effectué des paiements significatifs à l'administration. 35 d'entre eux représentent près de 96% de ce montant réconcilié. Le rapport remis à l'EITI international revêt une importance capitale pour Madagascar, dont la candidature à l'EITI international est restée en suspens en raison des circonstances politiques. Le secteur extractif est depuis quelques années au centre de l'actualité économique et politique du pays. Il ne représente encore que 0,53% du PIB mais il est très important pour les communes et régions impliquées ou impactées ; il représente 7,8% des recettes fiscales de l'Etat pour l'année 2011. Selon Judicaël Tsarabory de l'EITI Madagascar, ce rapport a pris en compte les nouveaux critères adoptés en mai à l'assemblée générale de Sydney, dont les volumes extraits et exportés, pour chaque minerai, la destination des recettes (ristournes, frais d'administration minière et permis de construire) mais aussi la transparence des procédures d'octroi de permis. Le rapport révèle que 88 permis destinés aux petits exploitants (PRE) ont été attribués en 2011. La même année, un contrat de recherche sur le gisement de bauxite de Manantenina a été octroyé par l'État, alors que la feuille de route stipule que l'État ne doit pas conclure des contrats qui engagent le pays à long terme. De plus, un nouveau permis valable 5 ans a été octroyé à la société MPUMALANGA. Seuls TOLIARA SANDS et PAM ont pu bénéficier de la transformation de leur permis de recherche en permis d'exploitation. La ministre des Mines, Rajo Randriafeno, interpellée par la BAD, a répondu que les demandes et les dossiers concernant les 88 permis accordés ont été déposés antérieurement à la signature de la feuille de route.

31/10 - Tahiny Tsarabory Judicaël a quitté le poste de secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar. D'après ses explications, il est parti à l'étranger pour découvrir d'autres horizons, mais reste dans le secteur minier. « *J'ai quitté Madagascar à cause de l'incertitude de la situation politique et la dégradation de la sécurité. L'issue des élections est encore incertaine et des situations semblables aux événements de 2002 et de*

¹² Compilé à partir de nombreuses sources internationales et africaines, en partenariat avec des experts de plusieurs institutions africaines, l'indice Mo Ibrahim fournit une évaluation annuelle de l'état de la gouvernance dans 52 pays d'Afrique. Au premier rang du classement IAG se trouve l'île Maurice, suivie par le Botswana, le Cap Vert, les Seychelles et l'Afrique du Sud. La Somalie avec 8 points sur 100 est bon dernier (52^{ème}). Sont également mal classés la RDC (51^{ème}), l'Erythrée (50^{ème}), la RCA (49^{ème}), le Tchad (48^{ème}) et le Zimbabwe (47^{ème}).

<http://www.moibrahimfoundation.org/fr/interactives/>

2009 mettront certainement K.O la Grande Ile », annonce-t-il. « Pour l'instant, je n'ai pas définitivement quitté l'EITI car il est possible que j'y reste encore mais en tant que consultant indépendant. Je suis en contact avec la Banque mondiale pour les besoins qui pourraient être ressentis par les pays mettant en œuvre l'EITI », poursuit-il. Son intérim est assuré par la ministre des Mines, Rajo Daniella Randriafeno. Tahiny Tsarabory Judicaël a été nommé secrétaire exécutif de l'EITI en janvier 2011. Dans un contexte de crise politique, la tâche qui l'attendait - c'est-à-dire relancer les activités et la procédure de mise en conformité de Madagascar dans le processus EITI - était compliquée, d'autant que les acteurs concernés, y compris l'Etat, étaient loin d'avoir adhéré à l'exercice de transparence requis dans le processus, estime *L'Express*. Malgré tout, l'EITI Madagascar a pu boucler trois rapports de réconciliation de qualité en trois ans. Le dernier, en septembre 2013, a déjà intégré les nouveaux standards qui n'auraient dû être effectifs que l'année prochaine. Même si sa candidature est encore suspendue, la Grande Ile jouit déjà d'une excellente réputation au sein de l'EITI internationale. Le pays n'attend plus que le retour à l'ordre constitutionnel pour être reconnu conforme.

09/10 - Aziana Ltd annonce avoir découvert une « excellente qualité de bauxite », avec le premier puits test d'exploration sur le bloc Soanomeiny du projet de Manantenina, au Sud-Est de la Grande Ile. Selon Aziana, la découverte d'un immense gisement de bauxite à Esama a élargi la superficie du gisement de bauxite à haute teneur à une zone de plus de 50 km², par rapport à la superficie initiale de 237 km².

16/10 - Le Collectif Tany (Défense des terres malgaches) alerte l'opinion sur la possible réactivation du projet de Daewoo Logistics. ¹³Le projet d'agrobusiness de Daewoo en 2008, qui envisageait un bail emphytéotique de 99 ans sur 1,3 millions d'hectares répartie dans 4 régions reste, 5 ans plus tard, le projet emblématique des accaparements de terres dans le monde. Considéré par le Collectif Tany comme un cauchemar, ce projet reste d'actualité, après avoir été officiellement abandonné début 2012. En février 2013, un journaliste coréen a révélé que des « diplomates coréens sont en train de travailler dur pour aider Daewoo Logistics à reconquérir la transaction sur de vastes surfaces de terres que la société a perdues après un coup d'Etat en 2009 ». Le 14 mai, des représentants de l'ambassade et d'entreprises sud-coréennes en Afrique du Sud ont effectué à Antananarivo « une visite de prospection ». En juin 2013, *Africa-Asia Confidential* relate la visite de cette délégation, comme ayant « exploré les modalités de résurrection du contrat ». Dans le contexte national actuel, les sollicitations et les convoitises sur les terres et les ressources naturelles malgaches sont nombreuses et se multiplient. Plusieurs projets aux conditions inacceptables attendent la fin des élections pour se mettre en place, affirme le Collectif.

► Trafics de bois précieux

01/10 - Andry Rajoelina souhaite commercialiser les bois de rose saisis pour équiper les forces de l'ordre et les soutenir financièrement pour la sécurisation des élections. Depuis plusieurs semaines, celles-ci revendiquent une enveloppe de 7 milliard Ar pour remplir correctement leur mission. Le ministre des Finances a cependant fait savoir que cette somme est déjà acquise et qu'il est en train de finaliser les procédures pour son déblocage au profit de la CENIT et des forces de l'ordre. L'annonce du président de la Transition faire redouter le lancement précipité de l'opération, néfaste à sa crédibilité, estime *Tribune*. Est-elle seulement réalisable dans des délais aussi courts quand on sait que ces produits sont sous surveillance internationale puisqu'ils relèvent de l'annexe II de la CITES ? Avant qu'une procédure d'appel d'offre internationale soit lancée, des préalables techniques doivent être respectés, mais aussi l'information des entités impliquées, dont les populations concernées. La société civile a déjà exprimé son refus de toute vente précipitée qui ne respecterait pas les préconisations de la Banque mondiale. La société civile est en désaccord sur la clé de répartition des recettes, qui devraient, d'après elle, être majoritairement attribuées aux collectivités locales concernées. La présidence fait valoir que tout retard dans le lancement de l'appel d'offre joue en faveur des trafiquants. Les ONG engagées dans la protection de l'environnement craignent le pire car la vente des stocks a toujours été un prétexte pour de nouvelles coupes, les trafiquants cherchant à les intégrer dans les stocks existants. Une source digne de foi qualifie l'initiative de l'exécutif de « précipitée ». Elle pourrait avoir pour objectif de devancer le rapport d'évaluation de la Banque mondiale et de court-circuiter les initiatives du premier ministre et du Comité de pilotage qu'il préside.

Pour *La Gazette*, la pression exercée par le pouvoir n'aurait rien à voir avec les besoins électoraux de l'Etat. Selon certaines rumeurs, la vente de ces bois servirait à financer la campagne électorale de Hery Rajaonarimampianina dont les moyens mobilisés sont peut-être les plus importants jamais connus à Madagascar, dépassant ceux, déjà considérables, déployés par Marc Ravalomanana en 2001. D'après le quotidien, une centaine de militaires seraient déjà mobilisés depuis quelques jours à Cap Est, où au moins 1.000 tonnes de bois de rose, d'une valeur estimée à 25 millions de dollars, sont stockés sur la côte en vue du possible chargement sur un bateau stationné au large. Il devait être escorté par un patrouilleur du centre de surveillance des pêches. Les bois seraient déplacés à Toamasina où serait organisée une vente aux enchères. Pour

¹³ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/22/87/448497/90663265.pdf>

L'Express, la meilleure solution serait sans doute que les bois soient vendus à l'entreprise qui accepterait de les transformer à Madagascar et qui pourrait ainsi transférer son savoir-faire et sa technologie aux techniciens malgaches. Cela prendrait du temps mais mettrait le pays sur la voie de la gestion rationnelle et pérenne de ses ressources naturelles. L'ancien ministre de la Fonction Publique Tabera Randriamanantsoa, candidat à la présidentielle, rappelle que ces stocks n'appartiennent pas à l'Etat. Ils « *appartiennent à des opérateurs qui sont en possession des documents justifiant qu'ils sont les propriétaires. Commercialiser ces bois en ignorant la situation de ces opérateurs, c'est du vol pur et simple* », a-t-il martelé.

02/10 - Vente précipitée des stocks de bois de rose saisis : mise en garde de l'Alliance Voahary Gasy (AVG). Une telle décision peut provoquer des problèmes dans les relations de Madagascar avec la CITES, affirme l'organisation. Le nouveau gouvernement issu des élections serait en mauvaise posture car la CITES peut annuler ou suspendre ses financements en faveur des aires protégées en raison de cette vente prématurée. De plus, ajoute l'AVG, de nombreux pays sont membres de la CITES et sont, en vertu de cette convention, dans l'impossibilité d'acheter le bois de rose de Madagascar qui est sous embargo jusqu'en février 2014. Les sanctions sont sévères pour les contrevenants. En tout état de cause, la vente de ces stocks nécessiterait au moins 20 semaines. Selon Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, l'exportation de bois de rose constituerait une violation des dispositions des conventions que Madagascar a signées.

03/10 - Andry Rajoelina rencontre les responsables de la Banque mondiale pour faire un état des lieux des stocks de bois de rose saisis, mais également pour exposer les raisons de sa décision de vente. Un communiqué officiel annonce que les deux parties ont convenu que la Banque accompagnera Madagascar pour la sécurisation des stocks saisis et l'organisation de la vente.

04/10 - Vente de bois de rose : les partenaires posent leurs conditions. La décision de mise en vente des stocks confisqués n'est pas définitive. L'accord de principe conclu entre la Banque mondiale et la présidence ne pourra se concrétiser que dans le cadre de l'appareil juridique et des institutions existants. Il n'est pas question de signer un nouveau décret ou d'instaurer un nouveau comité de pilotage, explique un économiste de la Banque. La société civile, la Banque et le WWF attendent encore la validation formelle par le président de la Transition du compte-rendu de leur rencontre, au cours de laquelle des conditions ont été avancées par les partenaires techniques et financiers. Cette validation ouvrira la voie au lancement des procédures requises pour obtenir une dérogation auprès de la CITES, afin d'écourter le délai d'embargo. Parmi les actions à mener figurent l'inventaire des stocks confisqués, la préparation du plan intérimaire à présenter au secrétariat de la CITES et l'établissement d'un processus pour la répartition des revenus. Entre-temps, la Banque mondiale va lancer les études prévues, qui débiteront mi-novembre. Elles porteront sur la faisabilité de l'inventaire et du marquage des tous les stocks, y compris ceux qui ne sont pas encore saisis chez les opérateurs, l'analyse des options pour leur liquidation totale et l'analyse du cadre légal pour amener vers les deux premiers objectifs. Leur réalisation prendra de 4 à 5 mois. Le projet d'Andry Rajoelina de sécuriser les élections sur les recettes de vente tombe en conséquence à l'eau, constate *Tananews*.

11/10 - La préparation technique du dossier en vue d'obtenir une dérogation auprès de la CITES pour mettre en vente les rondins saisis et confisqués a commencé, avec l'appui de la société civile. Un calendrier des opérations respectant les procédures internationales a été adressé à la présidence de la Transition. Les partenaires techniques et financiers attendent encore la validation écrite par l'exécutif des dispositions convenues pour répondre à la demande d'Andry Rajoelina d'engager les formalités de mise en vente par appel d'offres international pour renflouer les caisses de l'Etat, dont la situation serait préoccupante. La vérification des rondins stockés dans les régions Sava et d'Analanjirifo a débuté. Les estimations, objet des vérifications en cours, font état de 20.000 rondins confisqués sur tout le territoire, en plus de ceux saisis à Maurice et en Chine. Pour le président du CA de l'AVG, il faut au moins deux mois pour obtenir l'agrément du CITES sur présentation du plan d'action. Aucune vente légale ne pourrait ainsi se faire avant la fin de l'année, soit avant la présidentielle, « *à moins que l'on ne livre à des trafics illicites* », ajoute-t-il. Certains organismes demeurent réticents à écouler ces stocks sur le marché, estimant que la Grande Ile aurait pu les valoriser et dégager de la valeur ajoutée. Selon *Midi*, un opérateur a déclaré avoir un stock de 2.500 containers, soit environ 300.000 rondins, pour une valeur de 300 millions de dollars. « *Avec une réelle volonté politique de l'Etat, il peut encaisser 600 millions de dollars* », a-t-il conclu. Les bois de rose détenus par les opérateurs, déclarés ou non, ne sont pas concernés par ce projet de vente, précise l'AVG. La CITES n'a pas encore communiqué le quota qui serait autorisé à la vente.

07/10 - Le bruit d'un embarquement imminent de bois de rose fait des vagues à Antalaha. Un bateau qui a jeté l'ancre au large a été repéré et placé sous surveillance. Près d'un millier de rondins faisant partie d'anciennes coupes saisis en 2011 font par ailleurs l'objet de la convoitise des trafiquants. Une trentaine d'éléments mixtes dépêchés à Antalaha campent sur les lieux.

31/10 - Les 20.000 rondins de bois de rose saisi sont-ils bien sécurisés ? Leur vérification ressemble à la résolution d'une équation à multiples inconnus. 20 jours après la préparation technique en vue de recompter le nombre de rondins saisis par le gouvernement pour les mettre en vente sur le marché légal, aucune action de vérification n'a encore été engagée. Or une éventuelle dérogation à la CITES ne pourra être accordée tant qu'un inventaire précis de la situation n'aura pas été réalisé. L'inventaire soulèverait d'innombrables difficultés et nécessite des moyens financiers inexistantes. Dans certaines localités où ont été stockés les rondins saisis, des détournements compliquent aussi l'inventaire car il faut au préalable mener des enquêtes et saisir la justice. Malgré toutes ces difficultés, si le travail se déroule normalement, l'inventaire pourrait être bouclé en quatre semaines, permettant ainsi de renflouer le budget de l'État, les caisses des collectivités territoriales décentralisées concernées et le Fonds national forestier.

► Divers

01/10 - Andry Rajoelina : « La cession de BNI Madagascar relève du privé ». Nous sommes en pleine campagne électorale, ce n'est pas le moment de polémiquer. C'est par cette déclaration que le président de la Transition a réagi à la polémique portant sur le rachat des 51% des actions que le Crédit Agricole possède à la BNI Madagascar. Il affirme que l'État n'a rien à voir dans la transaction et qu'il ne peut en aucun cas forcer une société privée à vendre ou de ne pas vendre ses actions à une autre. Il dit désapprouver une telle campagne médiatique visant à noircir l'image d'un candidat à la présidentielle [*son ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, considéré comme son candidat favori*].

Tribune écrit : « Le président de la Transition a brisé le mutisme presque total observé jusqu'à présent au niveau du gouvernement dans cette affaire de la BNI. On peut comprendre ce mutisme des uns et des autres mais on ne peut adhérer à ce mutisme qui est la porte ouverte à beaucoup de suspicion. Le silence encourage des pratiques douteuses vu que depuis le début de l'affaire, la représentation de l'État, en l'occurrence la direction générale du Trésor, a maintenu une seule et même position. Au nom du développement harmonieux du système financier malgache, cette direction s'était opposée à l'absence d'une banque de référence. Par contre son supérieur hiérarchique, le ministre des Finances, a parlé autrement. Le premier ministre lui non plus n'a pas souscrit aux propositions du Club Ethique et Développement (CDE), préférant peut-être laisser le temps au temps pour décanter et dépassionner l'affaire. (...) Ce que le président de la Transition semble oublier c'est le rôle régulateur de l'Etat mais aussi de gardien ou de veille sur l'observation des textes. La Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), saisie de l'affaire, s'est également opposée, estimant que les prétendants à l'achat n'offraient pas de garanties suffisantes. Sans remettre en question le droit le plus imprescriptible du Crédit Agricole de vendre sa part à qui il le souhaite, la direction générale du Trésor a suggéré le report de l'opération après les élections sachant le contexte qui prévaut dans le pays ». La Nation s'étonne du silence de Paris sur cette affaire mettant en cause le Crédit Agricole, établissement qui n'hésite pas à traiter avec une société ayant son siège dans un paradis fiscal pour la reprise de ses participations.

11/10 - Madagascar est en passe de devenir un protectorat mauricien, écrit La Gazette, qui dénonce l'emprise croissante des Mauriciens sur le système politique et financier malgache. Les investisseurs en provenance de l'île sœur se sont fait remarquer lors du boom de l'industrie textile malgache. Leur développement a été accompagné par des banques mauriciennes qui se sont installées sur place. Les relations économiques entre les deux îles ont commencé à se dégrader avec l'exclusion de Madagascar des programmes MCA et AGOA. Les usines de textile à capitaux mauriciens sur le sol malgache ont fermé une à une. La mauvaise image de Madagascar auprès des industriels mauriciens a été accentuée par des trafics de drogue retentissants ainsi que par des réseaux de prostitution de jeunes femmes malgaches. Avec l'avènement du régime de Transition, les relations entre les deux îles se sont réchauffées. Avide de reconnaissance internationale, Andry Rajoelina est tombé sous le charme des dirigeants mauriciens qui lui ont laissé espérer la reconnaissance internationale refusée par les européens, les américains et les africains. Les mauriciens ont pu bénéficier de traitements de faveur jugés exorbitants par le quotidien. Plusieurs hautes personnalités malgaches auraient obtenu la nationalité mauricienne, acquis des biens immobiliers et ouvert des comptes dans les banques locales. Les mauriciens qui manquent cruellement d'espace vital et de matières premières compteraient bénéficier de cet eldorado que représente pour eux la Grande Ile. Hery Rajaonarimampianina est suspecté par La Gazette d'être le candidat des Mauriciens. L'affaire BNI en apporterait la preuve. Maurice est déjà présent dans le paysage médiatique malgache à travers les groupes *Express* et *RTA* d'Edgard Razafindravahy, rappelle le quotidien

04/10 - Le financement largement extérieur de la campagne électorale aura des conséquences sur la situation macroéconomique. L'ancien ministre des Finances et du budget, Benjamin Andriamparany Radavidson, candidat à la présidentielle, estime qu'une poussée d'inflation est prévisible. Une affirmation confirmée par Olivaniaina David Rakoto, membre du Cercle des économistes de Madagascar.

02/10 - Le campus de l'université d'Antananarivo théâtre d'échauffourées. Les étudiants manifestent pour réclamer le paiement de 3 mois d'arriérés de bourses et de frais d'équipement. Des affrontements ont eu lieu avec la police : jets de pierres d'un côté, gaz lacrymogènes de l'autre. Pas de blessés à déplorer, mais quatre personnes ont été arrêtées, sept selon les manifestants. Les étudiants accusent les forces de l'ordre d'avoir violé la franchise universitaire. Un mouvement de grève est observé également à l'université de Fianarantsoa où les retards de paiements de bourses atteindraient 6 mois. Le ministère s'est engagé à débloquer les crédits pour le paiement de 2 des 3 mois d'arriérés. Les enseignants de l'université de Fianarantsoa réclament également le paiement de leurs heures complémentaires.

10/10 - Insécurité alimentaire : menace grave sur 9,6 millions de Malgaches, avertissent dans un communiqué commun le PAM et la FAO. Pour l'instant, ils sont près de 4 millions répartis dans 20 régions à souffrir de cette situation estiment les deux organismes, qui avancent comme explication de cet accroissement le fléchissement de la production rizicole de 21% pour cette année. Le déficit national de riz atteindra 240.000 tonnes pour la campagne de commercialisation 2013/2014. En cause également la hausse des prix durant la période de soudure d'ici le mois de mars. Quant à la production de maïs de 2013, elle ne saurait satisfaire les besoins intérieurs et le couple FAO/PAM estime à 28.000 tonnes les besoins d'importation pour combler le déficit. La production de riz et de maïs a souffert de conditions météorologiques capricieuses, de la période cyclonique et de l'invasion acridienne. 90% des cultures de pomme de terre ont été ravagées par le gel. « *La nourriture est la principale dépense d'environ un tiers des ménages qui y consacrent jusqu'à 75% de leur budget et les chiffres sont voués à augmenter du fait de la hausse des prix, alors que les salaires n'ont pas été ajustés aux taux d'inflation* », indique le rapport. Une task force est installée pour gérer la menace de pénurie de riz.

17/10 - Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation : la sécurité alimentaire des 75% des Malgaches va encore s'aggraver, a alerté Willem van Milink, représentant-résident du PAM. Roland Ravatomanga, ministre de l'Agriculture, n'a pas été en mesure d'apporter de réponse optimiste. « *Nous ne pouvons pas faire un miracle. Nous avons tiré la leçon de la mauvaise récolte de la dernière saison culturale. Nous allons agir en fonction de cette leçon, notamment en renforçant la maîtrise de l'eau à travers la création de canaux d'irrigation et la lutte contre l'invasion acridienne* », a-t-il indiqué. « *Nous ne pouvons soutenir que 430.000 personnes fortement touchées par l'insécurité alimentaire cette année* », a reconnu Willem van Milink. Roland Ravatomanga ajoute que le secteur privé et le gouvernement vont d'ores et déjà importer du riz pour combler ce gap. Mais la sécurité alimentaire ne dépend pas seulement de la quantité, l'accès à la nourriture demeure également une autre problématique. « *Cet accès risque d'être de plus en plus difficile si la production agricole continue d'accuser une telle baisse. Les deux tiers des Malgaches qui vivent avec moins de deux dollars par jour, n'auront plus les moyens d'acheter de quoi se nourrir dans ce cas* », s'est inquiété le représentant du PAM. Malgré cette inquiétude, aucun programme d'aide d'urgence n'est pour l'instant lancé par le système des Nations Unies.

18/10 - Contrairement aux deux années précédentes, l'État n'entend pas intervenir dans les importations de riz, bien que la situation soit exceptionnelle. Le secteur privé sera seul à intervenir, sauf si des situations d'urgence surviennent. Le directeur général du Commerce intérieur estime que le secteur privé joue bien son rôle. L'État n'interviendra qu'en tant que facilitateur. Durant les 6 premiers mois de l'année, 200.000 tonnes de riz ont été importées, soit le volume importé par le pays en un an au cours des années antérieures. Du mois de juillet au 11 octobre, 110.000 tonnes ont de nouveau été importées. Selon les prévisions, le volume total des importations durant le second semestre atteindrait les 200.000 tonnes. Un volume pour 2013 qui aura doublé par rapport à l'année précédente.

17/10 - Le ministère de l'Agriculture, avec l'appui de ses différents partenaires, prévoit de traiter 1,5 million d'hectares infestée par les criquets. Les moyens d'existence de 1,3 million d'habitants sont directement menacés, d'après la FAO. L'invasion acridienne touche encore 17 des 22 régions. L'équipe chargée de mener la lutte antiacridienne priorisera les zones d'aires grégarigènes localisées dans la partie Sud. Sur les 22 millions de dollars prévus pour financer cette campagne, la Banque mondiale a alloué 10 millions, qui seront gérés par la FAO. Deux hélicoptères assurent les interventions aériennes.

10/10- Tourisme en chute libre. « *Les dernières statistiques du début de l'année jusqu'à fin août montrent une baisse de 33% du nombre d'arrivées de touristes à nos frontières par rapport à la même période de 2012* », selon le ministère du tourisme. Leur nombre serait de 111.220 sur la période, contre 166.000 l'an passé. « *Il y a trop d'insécurité* » interpelle un tour opérateur malgache. Les touristes sont victimes d'attaques sur les routes, certains sont dépouillés dans leur chambre d'hôtel...

17/10 - Message d'optimisme de Hans Homeijer, Directeur régional du BIT pour l'Afrique : « *Le potentiel économique, agricole et environnemental de Madagascar suffit largement à donner de l'emploi décent à chaque Malgache. Madagascar n'a rien à envier ni même à attendre des autres pays pour pouvoir mettre en*

place une dynamique de promotion et de création d'emploi. Il y a tout ici pour créer des richesses et promouvoir l'emploi. La place qu'occupe Madagascar dans les classements mondiaux est une sorte d'anomalie qu'il faut vite corriger. Vous en êtes capables ».

18/10 - Investissements de l'Etat : un record de faiblesse. D'après les analystes, le budget d'investissement de l'Etat malgache est l'un des plus faibles au monde avec moins de 20 dollars pour 100 habitants. Depuis 2009, les dépenses courantes ont augmenté au détriment des programmes sociaux et des infrastructures. Une baisse des recettes publiques de l'ordre de 20% a été constatée depuis 2009.

28/10 - Depuis plus de 4 ans l'économie malgache continue à être subjuguée par la crise politique¹⁴. La croissance mondiale a été tirée par les pays en développement. La région Afrique subsaharienne, à laquelle Madagascar appartient, a cependant enregistré une performance économique exceptionnelle avec une croissance moyenne estimée à 4.3% en 2012. La croissance dans cette zone devrait s'accélérer en 2013. Cependant, la situation malgache n'a pas suivi la tendance régionale. La vie économique s'est ralentie. La stabilité macroéconomique acquise au cours des précédentes années s'est fragilisée. Seules les activités minières en cours d'exploitation sont isolées - à un certain degré - de l'effet de la crise politique. Les finances publiques ont été malmenées. La faible capacité de l'Etat ne lui permet pas de faire face convenablement à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. L'inflation s'est stabilisée mais pourrait augmenter à cause du prix du riz. La faiblesse de la production locale engendrera des défis au niveau de la logistique et de la balance des paiements. La balance commerciale s'est améliorée suite à l'évolution des flux commerciaux relatifs au secteur minier. Dû à la baisse des financements disponibles, le déficit de la balance globale est absorbé par les réserves internationales, qui se sont amenuisées.

30/10 - Doing Business 2014 : Madagascar s'enfonce dans le classement. En deux ans, la Grande Ile a perdu 8 places dans le classement de la Banque mondiale. Son économie est en effet passée de la 137ème place sur 183 pour 2012, à la 144ème sur 185 pour 2013, et à la 148ème sur 189 pour 2014. Selon le rapport, la création d'entreprise a été rendue plus difficile par le doublement du coût d'immatriculation au centre national des statistiques. Quelques améliorations ont néanmoins été apportées pour faciliter le règlement des taxes et impôts. Le taux d'imposition du revenu des sociétés a été réduit et les opérations de commerce transfrontalier ont été rendues plus aisées. Ces réformes sont jugées insuffisantes par rapport aux initiatives entreprises par d'autres pays de la région subsaharienne. 70 réformes ont été enregistrées dans cette région durant la dernière année. Dans la zone Océan Indien, Maurice se positionne à la 20ème place avec trois réformes significatives, et les Seychelles au 80ème rang.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Le site de Midi a été victime d'un piratage, affirme Madagate. Il n'est plus mis à jour depuis le 17 octobre.

Taux de change au 31/10/13, 1 euro = 2987 Ariary (cours pondéré)

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/13/77/448497/90989975.pdf>